Plan guide de revitalisation du centre-ville de la Trinité



Une dynamique collective pour mettre en place un outil évolutif et vivant

Décembre 2018

VILLE DE LA TRINITÉ

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DE MARTINIQUE

Sommaire

Un chantier partenarial à l'échelle de la Martinique.....p3

Le plan guide au cœur de la démarche.....p3

Étape n°1 : une vision globale pour le centre ville.....p5

• Atelier et balade urbaine du 24 mai 2018.....p6

• Des clefs de lecture pour mettre en lumière le bourg.....p7

• Les ambiances urbaines pour mieux comprendre le cadre de vie p15

• Le parti d'aménagement du centre-ville.....p16

• Les secteurs prioritaires d'aménagement.....p17

Étape n°2 : les fiches actions.....p23

• Prioriser et engager les actions : 6 grands axes, 14 fiches actions.....p24

• Architecture des fiches actions p25

• Axe 1 : vers un centre-ville attractif et accueillant.....p27

Fiche-action 1 : repenser l'attractivité du front de mer.....p28

Fiche-action 2 : affirmer la force économique du centre-ville.....p30

Fiche-action 3 : aménager le quai Roche et le front de mer jusqu'au fort St-Catherine.....p32

• Axe 2 : Pour une reconquête des formes urbaines héritées.....p37

Fiche-action 1 : restructurer et réinvestir l'îlot du cinéma.....p38

Fiche-action 2 : réhabiliter le bâti dégradé et reconstruire sur les friches urbaines.....p44

• Axe 3 : vers une mobilité douce et partagée.....p49

Fiche-action 1 : concevoir le centre-ville comme support de parcours piétons.....p50

Fiche-action 2 : aménager la rue commerçante Joseph Lagrosillière.....p56

• Axe 4 : pour une nature créatrice de cadre de vie.....p61

Fiche-action 1 : révéler la rivière Crabe comme un patrimoine écologique.....p62

Fiche-action 2 : réinvestir les dents creuses par de petits espaces verts.....p66

Fiche-action 3 : aménager le fort Sainte-Catherine comme un parc urbain p70

• Axe 5 : vers un centre-ville magnifié par la présence de l'eau.....p75

Fiche-action 1 : redonner sa place à la rivière Épinette dans la ville.....p76

Fiche-action 2 : gérer les eaux pluviales pour un bien être au centre-ville.....p80

• Axe 6 : Vers un nouveau regard sur le centre-ville.....p85

Fiche-action 1 : embellir les entrées de ville comme symbole de bienvenue.....p86

Fiche-action 2 : travailler l'image et la médiatisation du centre-ville.....p90

Un chantier partenarial à l'échelle de la Martinique

Les centres-bourgs et centralités martiniquais semblent rencontrer une **remise en cause de leurs fonctions de polarité** au profit d'espaces périphériques mono-fonctionnels et les indices de perte d'attractivité s'accumulent : manque de visibilité culturelle, activité économique ponctuelle, dégradation du bâti et déqualification des espaces publics, équipements vieillissants, ...
Au point que semblent parfois se **recomposer des centralités aux marges des centres-bourgs.**

En raison de l'intensité des équipements, commerces et services qu'ils proposent encore, les centres-bourgs et les centralités apparaissent pourtant comme les **nœuds désignés d'une armature urbaine structurée autour d'un réseau de petits pôles multifonctionnels**, compatible avec une diminution des trajets pendulaires et de l'évasion commerciale.

De plus, les **nombreuses potentialités de densification** relevées dans le tissu bâti (dents creuses, bâtiments vacants et/ou dégradés) permettent d'y envisager l'implantation d'équipements et de logements nécessaires aux besoins des générations futures sans impacter les espaces naturels, forestiers ou agricoles.

La revitalisation des centres-bourgs et des centralités apparaît donc comme une solution aux enjeux de réduction des déplacements et de l'étalement urbain.

Les acteurs institutionnels, aux échelles nationale et locale, ont d'ailleurs identifiée cette revitalisation comme une **priorité d'intervention**, à travers par exemple les futures Opérations de Revitalisation de Territoire (ORT) créées par la loi ÉLAN, l'appel à manifestation d'intérêt « Centres-bourgs », les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme, etc.

Si la pertinence de promouvoir une densification est «techniquement» indéniable dans le cadre d'un aménagement durable du territoire, elle **ne constitue pas pour autant un argument audible d'attractivité** pour la population.

En effet, les choix d'implantation résidentielle, professionnelle ou économique s'effectuent sur d'autres critères : proximité de la nature, absence de nuisances sonores, visuelles et olfactives, taille des logements, etc.

De plus, la **mise en œuvre d'aménagements opérationnels reste délicate** dans ces espaces pour des raisons - souvent avancées par les acteurs – de **mobilisation difficile du foncier** (problème de l'indivision), de promiscuité, de nature des sols.

Depuis de nombreuses années, l'ADDUAM s'est emparée de cette question des bourgs, à travers les orientations inscrites dans les PLU, la sensibilisation effectuée au quotidien et les études réalisées: étude «Habiter en ville» en 2006, atelier territorial «Vivifier la forme urbaine» en 2009, regards croisés sur la densité et les formes urbaines en 2012, étude préalable à la mise en place d'OPAH et atelier projet urbain durable au quartier Dumaine en 2015.

Sur la base de cette expertise et convaincue que les centres-bourgs et les centralités sont les espaces clés du développement futur de la Martinique, l'ADDUAM a souhaité aller plus loin en **faisant la démonstration opérationnelle qu'il est possible de les réinvestir.**

Cette ambition, inscrite dans le cadre du programme partenarial de l'ADDUAM, a retenu l'intérêt de la DEAL Martinique qui a choisi d'y attribuer une subvention complémentaire.

Un plan guide au cœur de la démarche

Sur la commune de La Trinité, la démarche a été conçue comme une réponse à la demande municipale d'accompagnement dans la construction d'un **outil de programmation, garant de la cohérence du développement du centre-ville** et permettant des arbitrages entre les projets existants. En effet, plusieurs porteurs de projet, en particulier des constructeurs de logements, souhaitaient investir sur le centre-ville, eu égard aux potentialités foncières et immobilières importantes.
Il s'agissait donc de donner à la mairie les moyens de **devenir l'architecte en chef de son centre-ville**, énonçant le cadre dans lequel devront s'inscrire les opérateurs.

L'ambition de la démarche imposait dès l'origine l'élargissement de la réflexion au-delà des seules thématiques foncière et immobilière mais bien à l'ensemble de problématiques urbaines.

En réponse à cette volonté, l'ADDUAM a proposé à la mairie une stratégie en trois étapes :

- Une traduction réglementaire immédiate des grandes orientations qui font consensus en les inscrivant dans le projet de PLU à travers une Orientation d'Aménagement et de Programmation.
- Une déclinaison et une priorisation de ces grandes opérations en actions opérationnelles intégrant les enjeux du centre-ville et toutes les initiatives validées ou en cours de réalisations à travers un document de synthèse le plan-guide.
- Un accompagnement technique jusqu'à la réalisation des travaux pour les actions sélectionnées conjointement par l'ADDUAM et la mairie.

Ce plan-guide est un outil au service d'une stratégie qui doit permettre à la collectivité de hiérarchiser ses choix opérationnels à 10, 15 ou 20 ans.
Il a un double objectif :
• **assurer la cohérence des aménagements** et des équipements dans le temps et dans l'espace,
• **identifier des opérations exemplaires,** afin de créer un effet de contagion de l'intervention des acteurs publics vers les acteurs privés.

Il est essentiel que la revitalisation du centre-ville s'inscrive dans une démarche d**e projet partagée par l'ensemble des acteurs du territoire**. Cette démarche ne saurait donc être figée et normative, mais se doit d'être **vivante, itérative et ouverte à la contribution de chacun.**
L'engagement des élus est par ailleurs indispensable pour accompagner cet élan.
Tout au long de ce travail, élus et techniciens, ont donc été étroitement associés et il sera nécessaire lors du passage à la phase opérationnelle qu'il en soit de même avec les citoyens.

Étape1 : une vision globale pour le centre-ville



Partager une vision commune de l’avenir du centre-ville

Atelier et balade urbaine du 24 mai 2018 : une démarche de concertation et de co-construction











Cette demi-journée d'atelier de concertation et de coproduction avait pour objectif de recueillir, auprès de l'équipe municipale et de quelques techniciens, **les grandes orientations consensuelles sur le centre-ville**.

Dans un premier, temps, l'ADDUAM a proposé **son regard sur la ville,** celui de professionnels de l'urbain, à travers les huit cartes thématiques présentées ci-après. Celui-ci avait été construit par plusieurs visites, dont certaines avec le service urbanisme. Il s'agissait, avant d'aller sur le terrain, de proposer des premières clés de lecture afin de mettre en alerte les élus et techniciens.

Ensuite, nous avons parcouru la ville lors d'**une balade participative**, suivant le parcours de la carte ci-contre, émaillée de points d'arrêt aux endroits stratégiques. Ce fut l'occasion pour les pratiquants quotidiens du centre-ville que sont les élus d'y poser un **regard renouvelé**.

Enfin, lors d'un retour en salle, sous la forme d'un tour de table, chaque participant a **formalisé et spatialisé ses idées pour améliorer** le centre-ville. Naturellement, des premières propositions d'actions sont apparues.

Cet atelier a permis de révéler à certains Trinitéens des espaces oubliés de leur ville (passages piétons, ...) et nous a procuré un **matériau riche** pour formuler les premières orientations. Ce fut l'occasion de valider définitivement le **périmètre d'étude cohérent**, depuis la plage des Raisiniers jusqu'à la bifurcation vers Cosmy.

Des clés de lecture pour mettre en lumière le bourg

L'héritage d'une géographie singulière



Un cadre paysager grandiose s'ouvrant sur l'horizon

L'inscription dans **deux baies magnifiques** participe fortement de l'attractivité du centre-ville de La Trinité. Grâce à une mise en scène grandiose entre **ouverture sur le grand paysage océanique et présence de mornes boisés**, l'urbain s'insére dans un écrin vert et bleu.

Une géographie singulière à l'origine de la morphologie urbaine

La géographie singulière du site a contraint l'organisation de la ville selon deux profils particuliers.

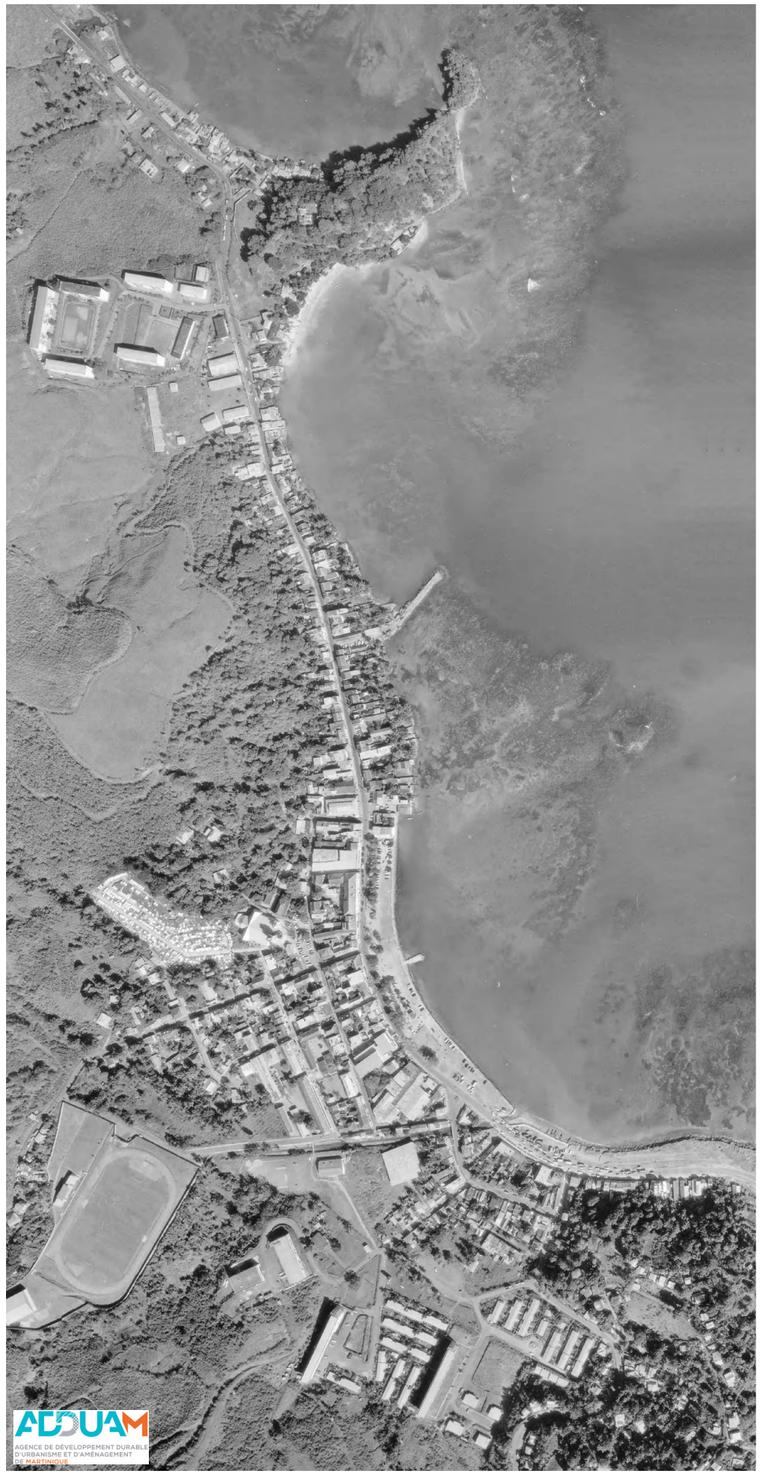
De la pointe Sainte-Catherine à la médiathèque, le centre-ville s'est développé de façon linéaire sur une bande étroite. Sur plus de 500 mètres, la ville n'est constituée que d'**une rue encadrée de deux fronts bâtis.**

L'élargissement du centre-ville (quartiers Citerne et La Crique), n'a pu s'effectuer que sur les plaines alluviales, aux embouchures des rivières Épinette et Crabe. Jusqu'à très récemment, l'intégralité du centre-ville était d'ailleurs implantée à une altitude inférieure à 5 mètres au-dessus du niveau de la mer (bande jaune sur le schéma).

Cette situation induit une prégnance particulière des enjeux liés à la préservation du cadre paysager, à la prise en compte de la qualité des sols, à la gestion des eaux pluviales et à l'adaptation à l'élévation programmée du niveau de la mer.

Des clés de lecture pour mettre en lumière le bourg

Trinité 1969 ... un centre bourg déjà dessiné



Une ville construite autour d'une vie militaire et commerciale

Les premières implantations des Européennes sur le territoire communal, datent du milieu du XVII^{ème} siècle avec la construction d'une chapelle en bois et d'un fortin sur la pointe Sainte-Catherine. Dès la fin de ce siècle, la large baie des Raisiniers, protection efficace lors de la saison cyclonique, a permis au bourg de La Trinité de devenir un des centres de négoce les plus importants de la côte Atlantique. Port stratégique, la ville exporte largement vers la Métropole la production de tabac, de cacao, de coton et de sucre.

Un rayonnement administratif dès le XIX^{ème} siècle

La création administrative de la commune fut issue du regroupement de trois quartiers : la rue Paille, la Citerne et Petit-Brésil. Dès le début du XIX^{ème} siècle, La Trinité est érigée capitale d'un des arrondissements de la Martinique. Le développement du réseau routier (routes empierrées puis goudronnées dans les années 1960), reliant la ville à Fort-de-France participe à son hégémonie. La Trinité devient sous-préfecture en 1966.

Des quartiers historiques encore bien marqués

Aujourd'hui le centre-ville conserve la trace de cette histoire, avec une structuration forte autour des trois quartiers originels (la rue Paille ayant été renommée rue J. Lagrosillière) augmentée des quartiers de la Crique et de Cour Usine.
Les quartiers historiques se distinguent par **la force et la qualité de leur trame urbaine**, que ce soit l'**envergure** de la rue Lagrosillière, les **perspectives visuelles** et le **confort piéton** permis par la grille orthogonale du quartier de la Citerne.

Trinité en 1969...le centre-ville, un monde plein

En ménageant des espaces végétalisés en cœur d'îlots ou en fond de parcelles, le centre-ville de La Trinité accueillait en 1969, avec une emprise urbaine et une densité bâti moindres, une population aussi importante qu'aujourd'hui. Les éléments symboliques du centre sont bien présents : le fort, le marché, l'église...

Ces constats semblent suggérer que la trame urbaine historique et les espaces de respiration sont des supports d'une qualité de vie urbaine. Ce sont des paramètres à considérer dans l'élaboration d'une stratégie d'augmentation de la population du centre-ville.

Des clés de lecture pour mettre en lumière le bourg

La nature en ville, aux portes de la ville



Au sein et autour du centre-ville de La Trinité, une présence forte de la nature s'affirme sous différentes formes.

Les grands éléments de nature aux portes de la ville

Perceptibles dès la plage des Raisiniers, les mornes boisés surplombent le bourg et lui offrent un arrière plan paysager de qualité.
Le relief particulier de la pointe Sainte-Catherine, fragment végétal au sein d'un tissu urbain dense, constitue un repère visuel fort et participe de la beauté de la baie des Raisiniers.
Enfin, le bourg est introduit et conclu par deux rivières (la rivière Crabe et la rivière Épinette), véritables coulées vertes et bleues. Elles sont en grande partie invisibles depuis les aménagements routiers.
Ces éléments de nature confèrent des limites affirmées au centre-ville et donnent cohérence et qualité paysagère à la baie urbanisée des Raisiniers.

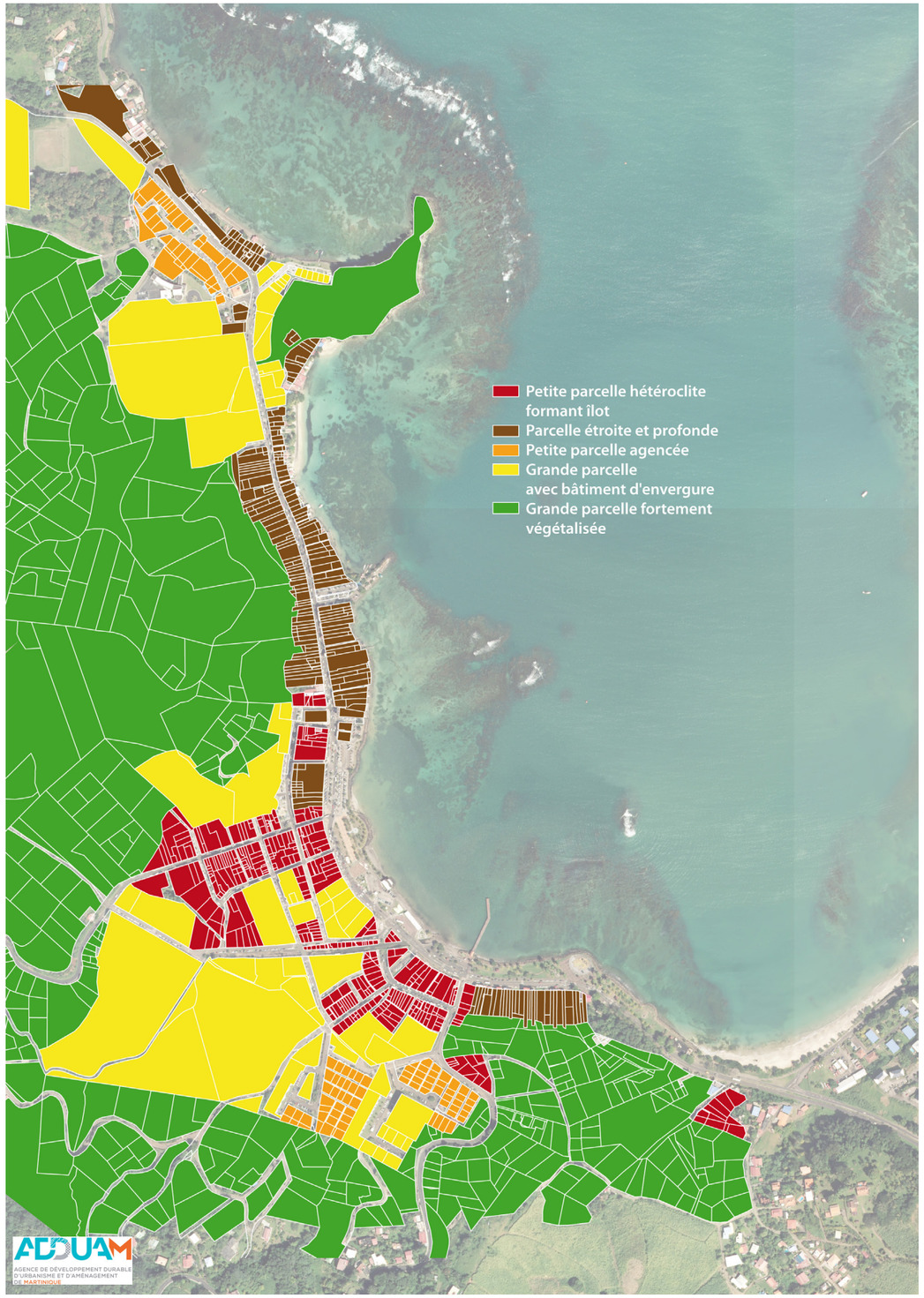
La ville jardinée au coeur du centre-ville

La nature ne s'arrête pas aux portes de la ville mais y pénètre abondamment grâce à la présence de jardins privés en cœur d'îlots dans le quartier de la Citerne ou en fond de parcelles le long de la rue J. Lagrosillière. Ces espaces constituent autant des transitions avec les grands éléments de paysage que sont les mornes et l'océan.
En revanche, la nature demeure peu présente sur l'espace public. Elle est souvent le résidu peu qualifié (espaces verts pauvres et dénudés) d'équipements ou d'opération de logements.
Le front de mer constitue une exception avec une importante partie végétalisée sur la portion au sud de la rivière Épinette. Pour autant, la qualité de ces aménagements paysagers est diminuée par des équipements vieillissants et très minéraux, marques de réalités financières délicates et de pratiques passées.

La nature, comme cadre paysager, élément de respiration, facteur d'embellissement ou de diversité biologique, apparaît comme un atout majeur de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité. L'enjeu est donc de préserver et de promouvoir sa présence que ce soit dans le domaine privé ou public.

Des clés de lecture pour mettre en lumière le bourg

Des formes urbaines spécifiques, issues d'un parcellaire diversifié



La lecture du parcellaire permet d'identifier des formes urbaines et les lignes de forces. Elles sont une partie de la mémoire de la ville et traduisent ses besoins, ses fonctionnalités et son rapport au territoire. Sur le centre-ville, trois trames se côtoient et s'imbriquent.

La trame historique patrimoniale

La trame historique patrimoniale est composée de parcelles étroites aux dimensions modestes. Deux motifs principaux se dégagent :

- la trame linaire de «bourg-rue», caractéristique de la rue J. Lagrossillière et du quartier Petit Brésil,
- la trame orthogonale militaire avec îlots urbains, caractéristique du quartier de la Citerne.

La trame contemporaine régulière

La trame contemporaine régulièrement agencée est composée de parcelles de plus grande voire de très grande taille et accueille des équipements et bâtiments d'envergure : stade, hôpital, logements sociaux, etc.

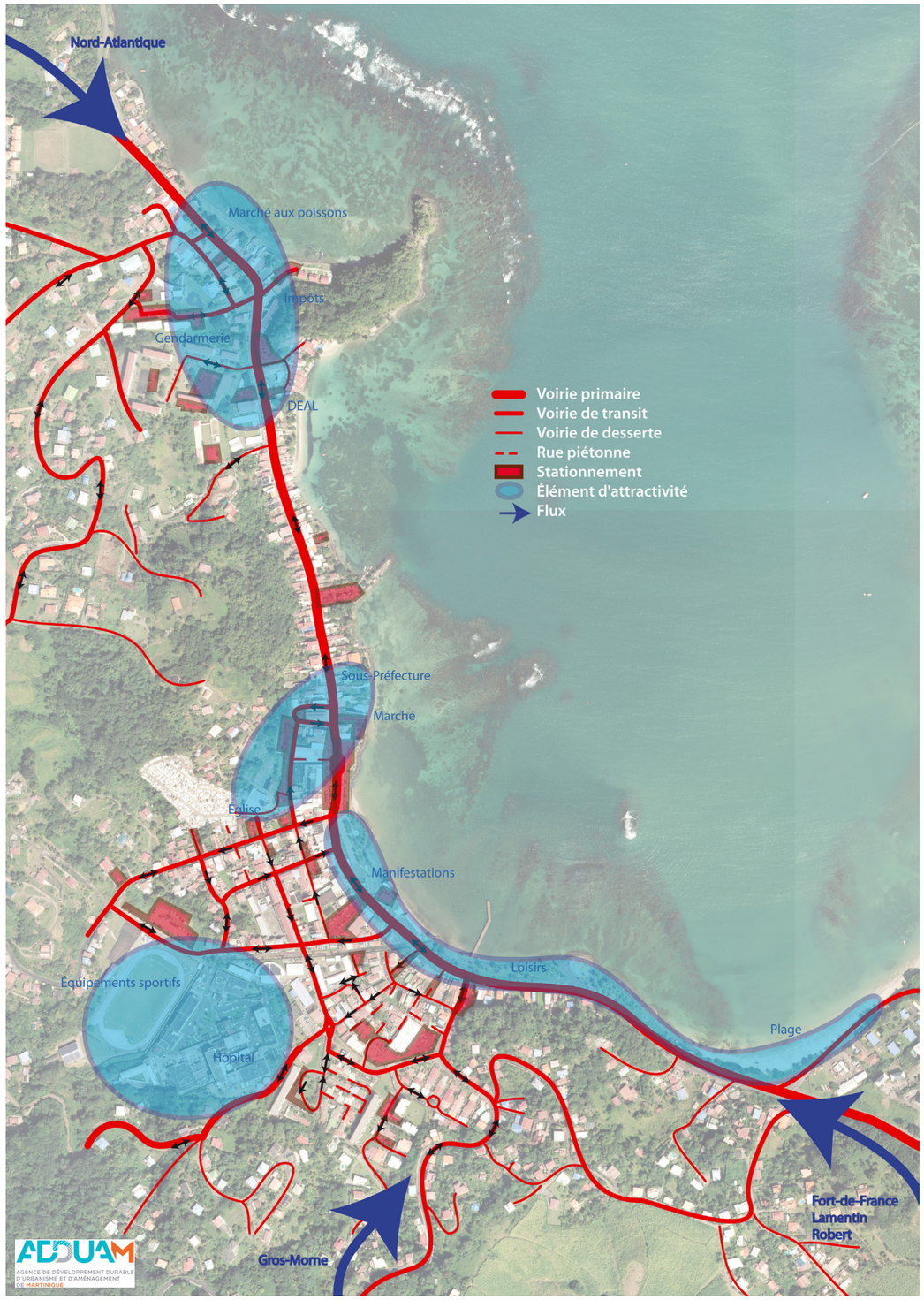
La trame de campagne habitée

La trame de campagne habitée avec des parcelles aux formes et tailles hétéroclites composée d'espaces naturels sur les mornes boisés ou de villas avec jardin.

Ces différentes trames constituent des éléments de patrimoine au sens où elles sont créatrices d'ambiances, de modes de vie et donc de qualité.
L'appréhension de leurs caractéristiques permet d'envisager des outils adaptés pour les faire évoluer.

Des clés de lecture pour mettre en lumière le bourg

Se déplacer, s'arrêter, cheminer... Trinité l'attractive



Aujourd'hui, la logique de déplacement au sein du centre-ville de La Trinité est conditionnée par des lieux qui rassemblent, des polarités attractives composées de services, équipements ou accueillant des manifestations (en bleu sur la carte). De plus, le centre-ville possède une h**iérarchisation forte de son réseau viaire** qui participe à son identité.

Une voie littorale structurante aux diverse ambiances

L'axe composé de l'avenue du Brésil et la rue J. Lagrosillière, serpentant le long du littoral, constitue la colonne vertébrale de ce réseau et **dessert les principales administrations, poches de parkings et espaces publics.** Sur son linéaire des ambiances très différentes se succèdent : front de mer, «bourg-rue», rue commerçante, secteur résidentiel, etc. La **mobilité piétonne y est souvent compliquée**, interrompue par des parkings, du mobilier urbain ou simplement des espaces dédiés au piéton trop étroits.

Un réseau viaire en damier offrant une découverte multiple

Sur le quartier de la Citerne, la trame en damier offre des perspectives doubles agréables entre montagne et océan. Elle permet une circulation fluide autour des îlots et définit, grâce à des trottoirs nombreux, bien dimensionnés et soignés, des **parcours piétons confortables.**
Ce confort piéton est renforcé par l'existence de ruelles piétonnes, autant de raccourcis préservés des nuisances automobiles.
Le quartier de Cour Usine est encore plus caractérisé par ces **ruelles qui s'entremêlent**, rendent perméables les plus gros îlots et créent des espaces intimistes au cœur de la ville.

Une voirie contemporaine peu cohérente, peu lisible

Aux abords des opérations de logements sociaux, la juxtaposition des revêtements de voirie, l'incohérence des gabarits des voies, l'absence de signalétique, rend la lecture des axes de circulation **moins intuitive et met à l'écart le piéton.**

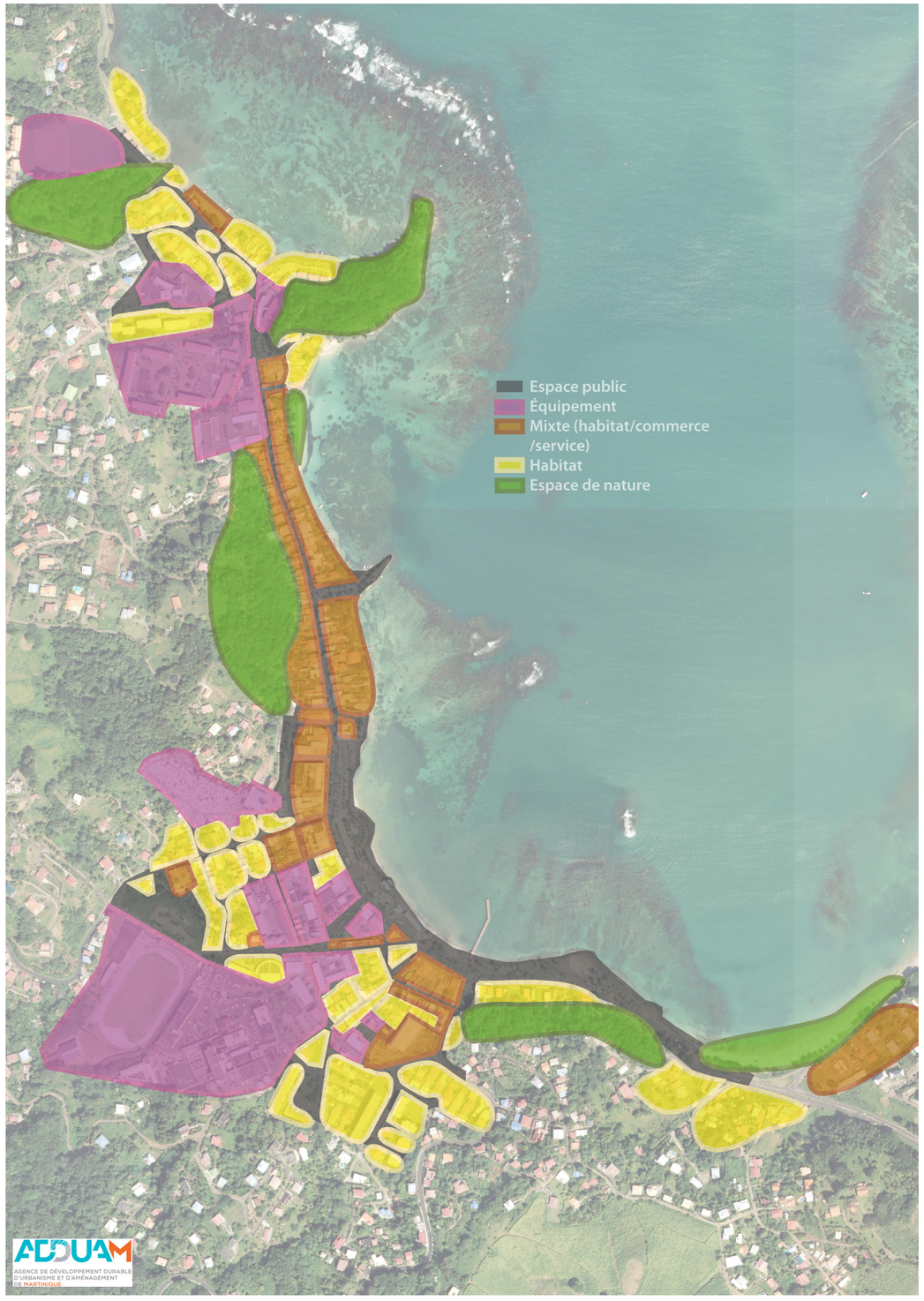
Des poches de stationnement ni optimisées, ni valorisées

Malgré une politique ambitieuse de stationnement et de mobilité (transport en commun, parking payant), les parkings les plus proches des commerces et des administrations ne parviennent pas à contenir l'afflux de véhicules.
Cependant, des poches de **parkings périphériques** aux capacités importantes demeurent **sous-utilisées** en raison de leur manque d'aménagement et d'une absence de signalétique.

Cette hiérarchisation permet de préserver en partie les secteurs résidentiels d'un trafic de transit trop important alors même que le centre-ville de La Trinité attire grand nombre de visiteurs, pour la plus grande partie motorisés. La thématique des déplacements mérite une réelle attention si l'on veut continuer à faire vivre le centre-ville.

Des clés de lecture pour mettre en lumière le bourg

Dans l'épaisseur du bourg ... les vocations urbaines



Des vocations multiples, une mixité des fonctions

Aujourd'hui, les vocations de la ville sont multiples. Certaines fonctions s'entremêlent spatialement avec cependant quelques polarités qui se dégagent.

Une vraie rue commerçante

Ainsi la rue J. Lagrosillière, en particulier sa portion entre le centre commercial du Galion et le quai Roche, constitue le cœur commerçant du centre-ville. De nombreuses administrations (impôt, mairie, DEAL, gendarmerie, ...) se sont implantées à proximité de cet axe.

Des quartiers résidentiels préservés

Dès que le centre-ville gagne en profondeur, dans des secteurs préservés de l'animation du front de mer, des quartiers à vocation presque exclusivement résidentielle se sont développés.

Des équipements qui ceinturent le centre-ville

Enfin, le centre-ville est ceinturé par des équipements structurants et des espaces de nature. Le Nord accueille gendarmerie, école, impôts, DEAL... Le Sud concentre écoles, collège, stade, médiathèque, hôpital... Cependant, la dégradation de certains de ces espaces, le manque de soin apporté, ou encore l'abandon de leur usage ne permettent pas d'exploiter pleinement leur potentiel de convivialité et d'attractivité.

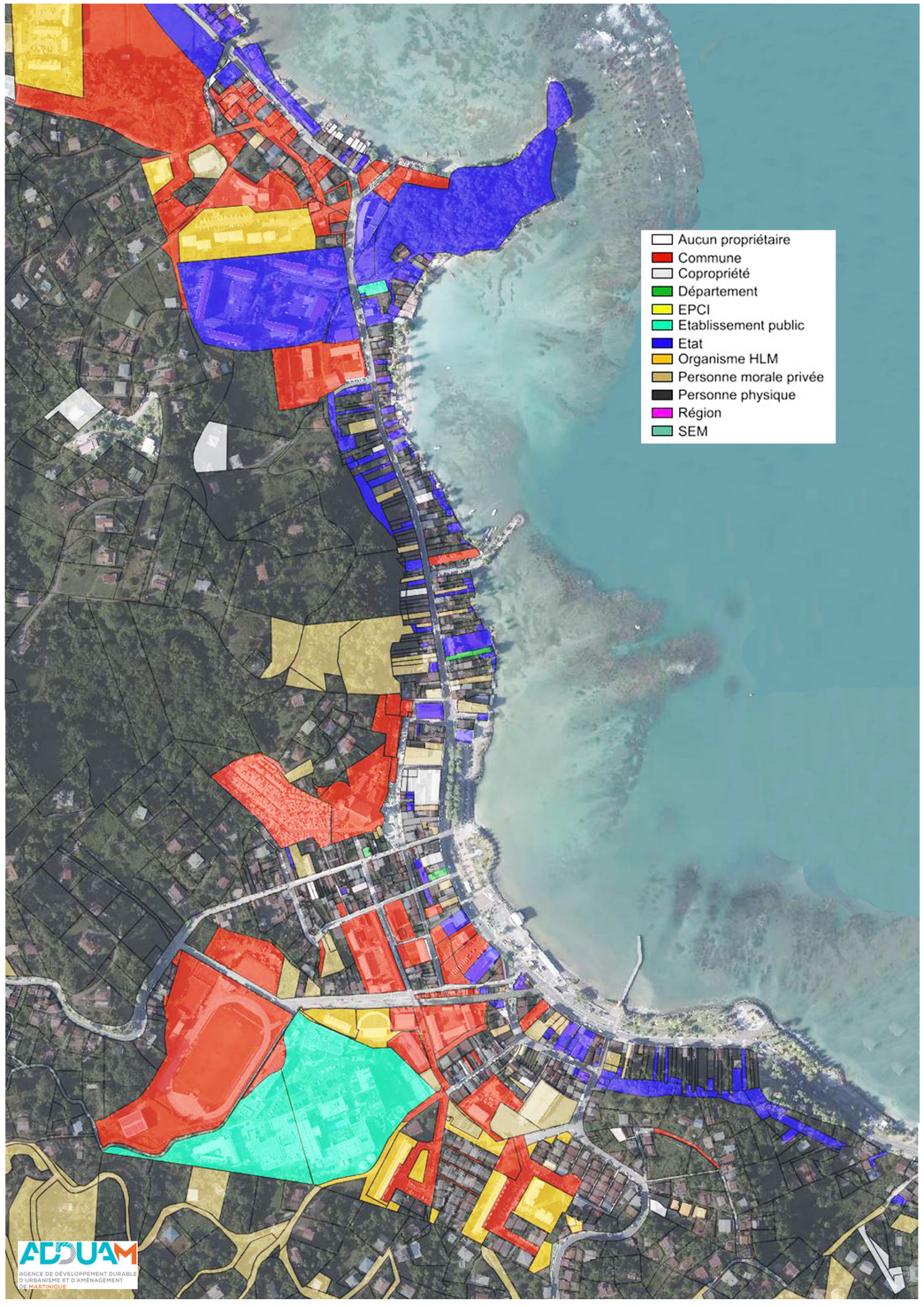
Un centre-ville accueillant par son espace public

Grâce à son front de mer aménagé articulé à une plage urbaine, le centre-ville de La Trinité possède un espace public d'envergure. La trame urbaine des rues et des ruelles constitue l'espace public, dilué dans le centre, emprunté par les habitants et offert aux visiteurs.

Le travail sur l'attractivité du centre-ville de La Trinité passe aussi bien par la recherche d'un dynamisme économique et culturel, que par sa capacité à offrir des services, sans oublier sa vocation d'habitat.

Des clés de lecture pour mettre en lumière le bourg

A qui appartient la ville ? Une forte proportion de foncier public



Le foncier du centre-ville de La Trinité est en grande partie sous propriété publique : État, commune ou établissement public.
Si cette répartition confère à la mairie les moyens d'avoir une réelle influence sur le développement du centre-ville, tout ce foncier n'est pas pour autant à disposition.

Construire une stratégie en fonction du contexte foncier

En effet, une grande partie des parcelles publiques est déjà occupée par des équipements : stade, mairie, marché, gendarmerie, etc.
Parmi ces parcelles dont l'usage n'est pas mutable, certaine gagneraient à être valorisées par un aménagement : pointe Sainte-Catherine, parking mairie, entrée du stade.
D'autres, aujourd'hui non utilisées ou qui changeront de destination prochainement, doivent être intégrer à une stratégie d'aménagement : espace devant le stade, école H.Guyot, petites dents creuses, hôpital, caserne des pompiers, etc.

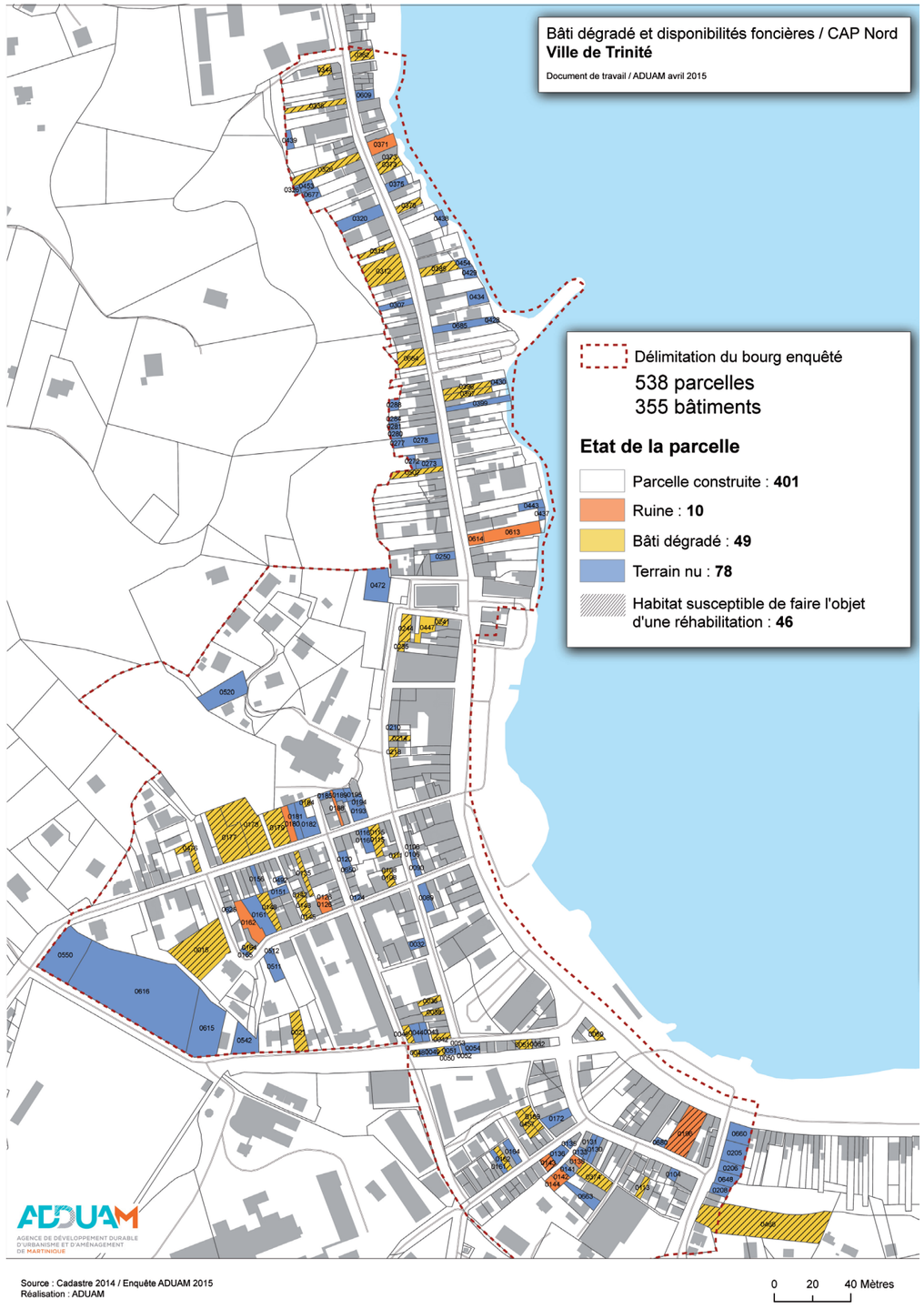
Du foncier à assainir

Enfin, des situations foncières non régularisées provoquent certains dysfonctionnements dans le centre-ville par défaut d'un gestionnaire clairement identifié. Il s'agit des petits délaissés urbains de la bande des 50 pas géométriques ou du foncier aux abords des cités de logements sociaux, qui demeurent des espaces de faible qualité.

Le foncier public peut être un support efficace d'une action de revitalisation du centre-ville par la définition d'une destination pour toutes les parcelles non utilisées ou qui connaîtront prochainement un changement d'usage.

Des clés de lecture pour mettre en lumière le bourg

Un centre ville prêt à évoluer



Une richesse patrimoniale

Il existe une dimension patrimoniale évidente sur le centre-ville. Ainsi, l'alignement d'envergure de son front bâti sur rue avec jardins à l'arrière, agrémenté de maisons patrimoniales (traditionnelles, modernistes voire balnéaires) confère un cachet architectural à la rue J.Lagrosillière.
De plus, l'affirmation d'îlots urbains possédant encore des cœurs de nature, et la présence de nombreuses maisons de ville donnent au quartier de la Citerne une qualité urbaine.

Des fragilités importantes

Côtoyant cette richesse, des bâtis patrimoniaux dégradés, des friches, des dépendances désaffectées, des commerces fermés, des bâtiments vacants nuisent à la qualité de vie du centre-ville et en diminuent son attractivité.
Nos enquêtes recensent d'ailleurs la présence de près de 150 parcelles sur lesquelles une intervention est à envisager : ruines, bâti dégradé, terrain nu.

À chaque parcelle son projet

La diversité des situations (petites parcelles isolées, regroupement parcellaire, parcelles préservées dans la profondeur de la trame, parcelles adressées sur un axe attractif) demande une finesse d'approche et la construction de projets « sur-mesure » : aménagement paysager, commerces, habitat, équipements, respiration, etc.

Le nombre important de disponibilités foncières ou immobilières sur le centre-ville de La Trinité constitue un véritable potentiel d'évolution et de revitalisation urbaine à condition d'en prendre rapidement la mesure et de maintenir sa cohérence urbaine et architecturale.

Les ambiances urbaines pour mieux comprendre le cadre de vie

Une rue de ville commerçante entre mornes et océan / Un espace public non adapté

Une entité symbolique et économique / Des lieux de vie en perte d'attractivité

Une force de la trame urbaine historique / Des îlots menacés et dégradés

Des équipements structurants / Des équipements mis à l'écart



Un front de mer d'envergure / Une juxtaposition d'aménagements vieillissants

L'Épinette une collectrice importante / Une rivière reléguée, dénaturée

Venelles et canaux, des liens et perméabilités ténus / Une trame urbaine en déclin, des limites floues

Une forme urbaine créatrice de cadre de vie / Des espaces collectifs pauvres

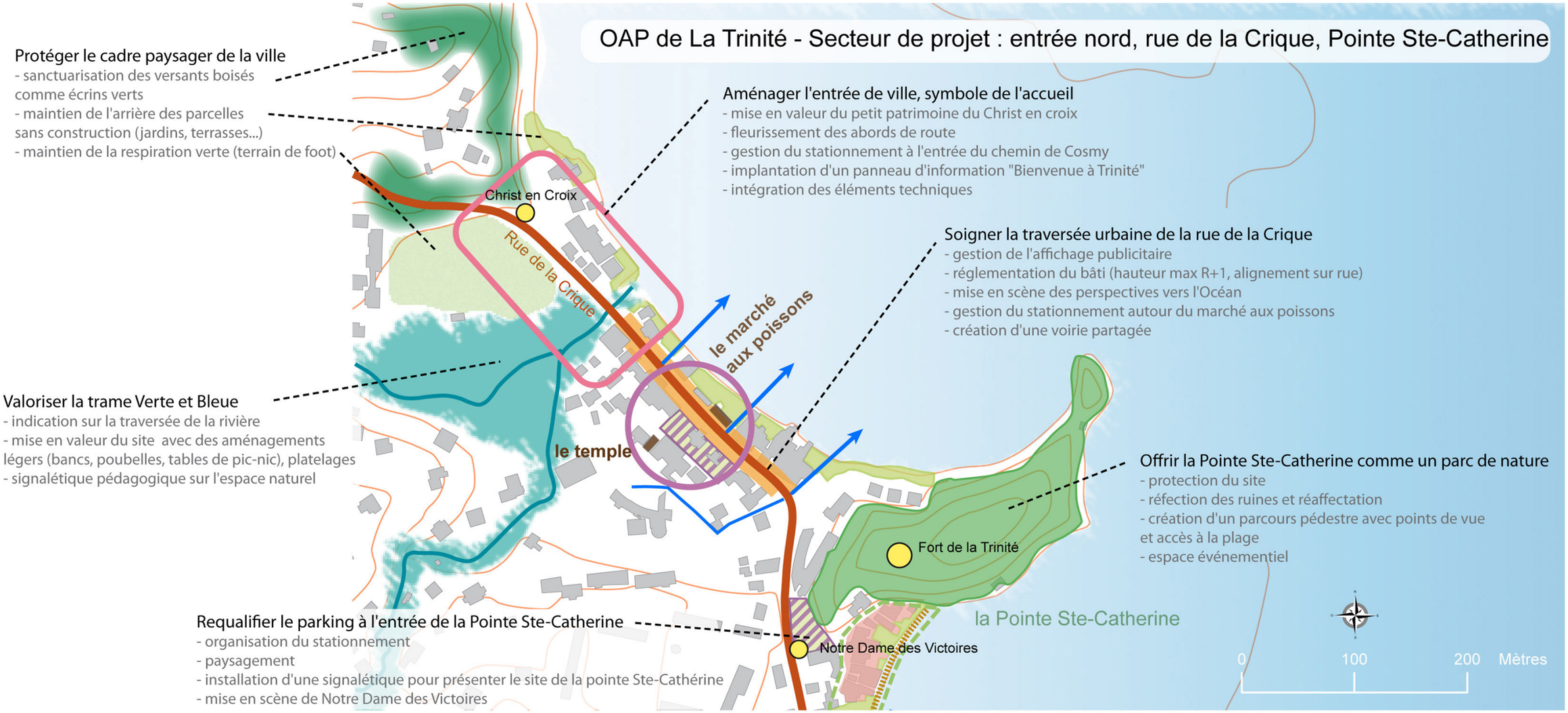
Le parti d'aménagement du centre-ville



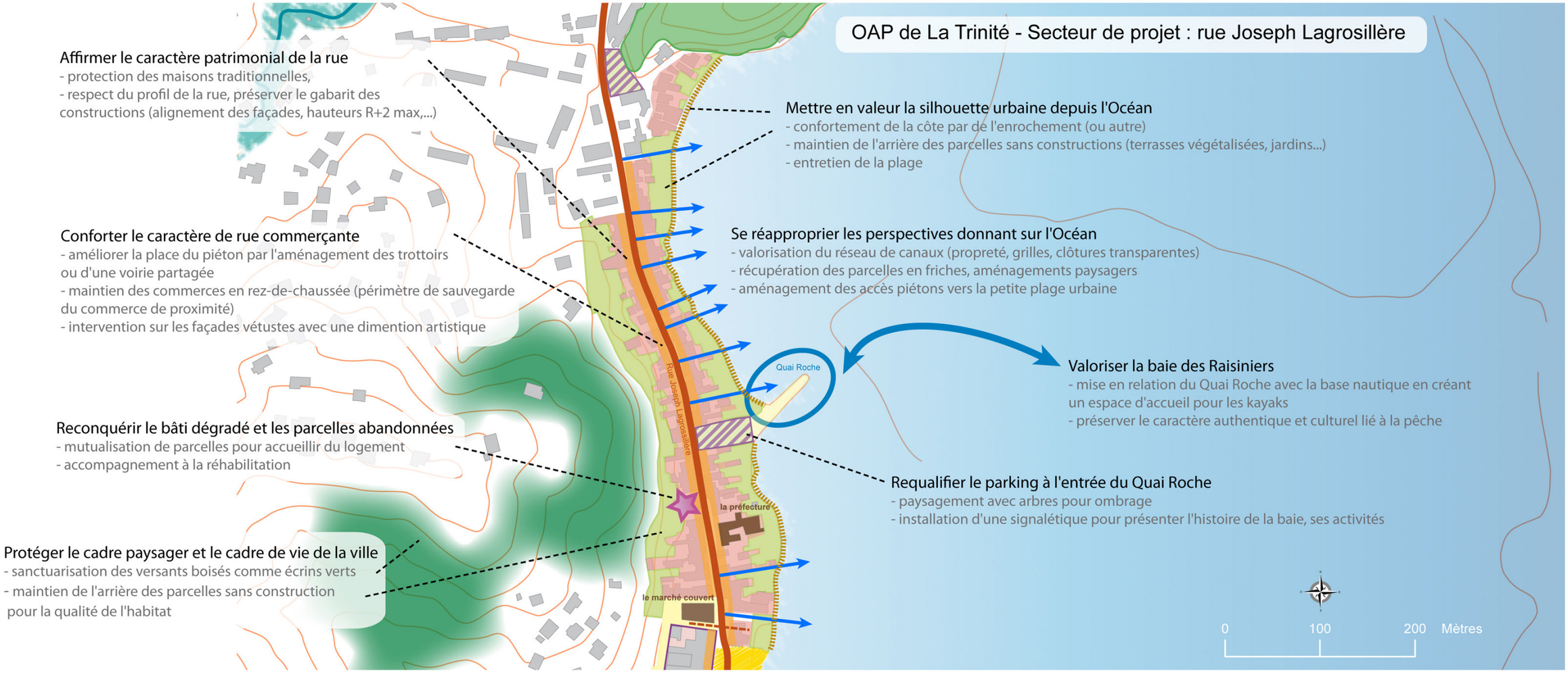
Les secteurs prioritaires d'aménagement



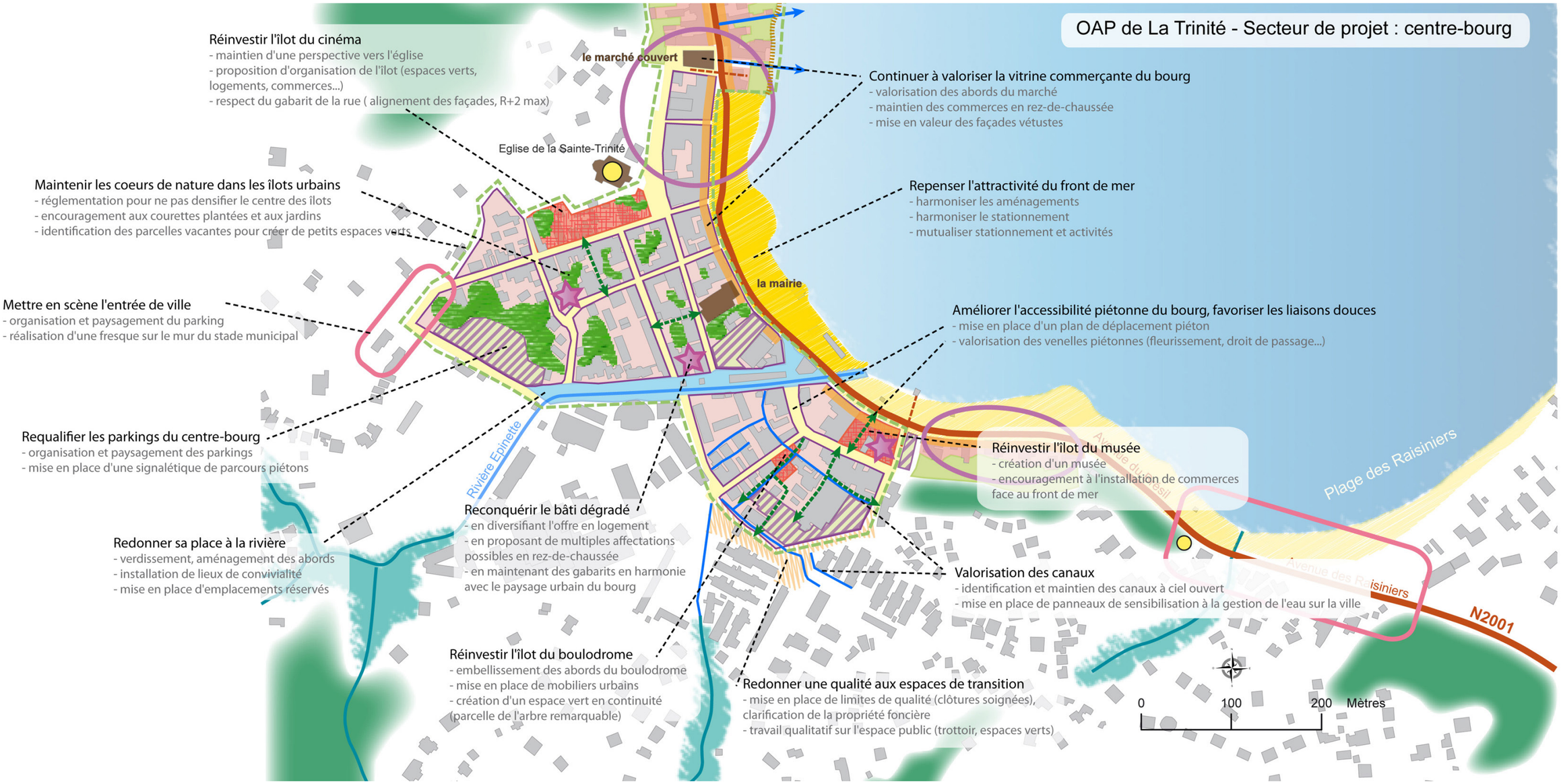
Les secteurs prioritaires d'aménagement



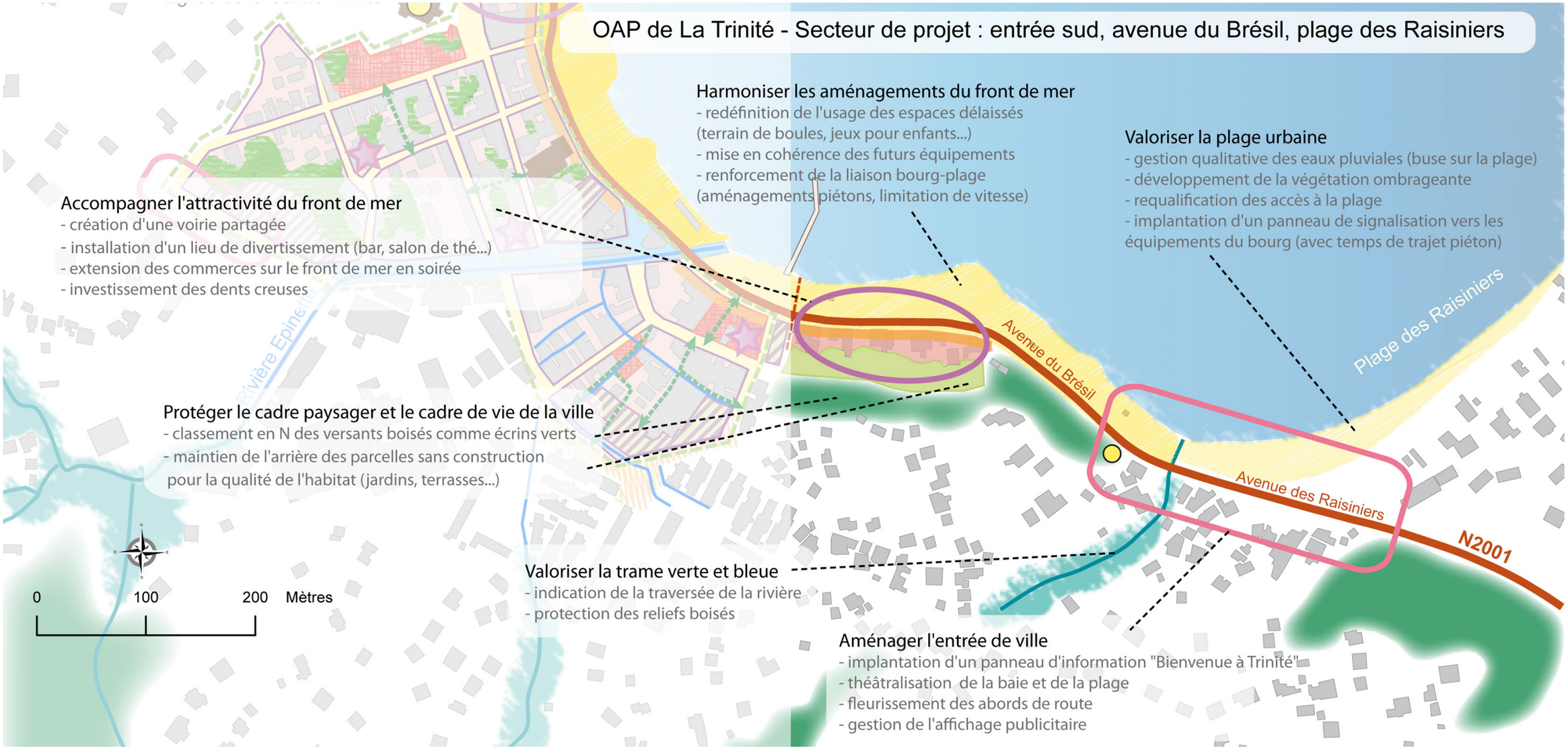
Les secteurs prioritaires d'aménagement



Les secteurs prioritaires d'aménagement



Les secteurs prioritaires d'aménagement



Étape 2 : les fiches actions



Co-construire une stratégie d’intervention

Prioriser et engager des actions : 6 grands axes, 14 fiches actions

	ENJEUX : Les grands axes	OBJECTIF : Les fiches actions
Axe 1	Vers un centre ville attractif et accueillant	1 - Repenser l'attractivité du front de mer 2 - Affirmer la force économique du centre ville 3 - Aménager le quai Roche et le front de mer jusqu'au fort Ste-Catherine
Axe 2	Pour une reconquête des formes urbaines héritées	1 - Restructurer et réinvestir l'îlot du cinéma 2 - Réhabiliter le bâti dégradé et reconstruire sur les friches urbaines
Axe 3	Vers une mobilité douce et partagée	1 - Concevoir le centre-ville comme support de parcours piétons 2 - Aménager la rue commerçante Joseph Lagrosillière
Axe 4	Pour une nature créatrice du cadre de vie	1 - Révéler la rivière Crabe comme un patrimoine écologique 2 - Réinvestir les dents creuses par de petits espaces verts 3 - Aménager le fort Sainte-Catherine comme un parc urbain
Axe 5	Vers un centre ville magnifié par la présence de l'eau	1 - Redonner sa place à la rivière Épinette dans la ville 2 - Gérer les eaux pluviales pour un bien être au centre-ville
Axe 6	Vers un nouveau regard sur le centre ville	1 - Embellir les entrées de ville comme symbole de bienvenue 2 - Travailler l'image et la médiatisation du centre-ville

Architecture des fiches-actions

À quoi cela ressemble aujourd'hui ?



Qu'est-ce qui caractérise cette action?

THÉMATIQUES

- Se déplacer, se promener
- Aménager les espaces publics
- Préserver l'environnement et Intégrer les risques naturels
- Exploiter le potentiel touristique

TEMPORALITÉ
Moyen terme

MODE DE RÉALISATION
- En régie
- Maîtrise d'œuvre externe

Comment la mettre en œuvre?

Méthodologie du projet

- Diagnostic de l'existant,
- Mise en place d'un groupe de travail pour définir les nouveaux usages de la rivière et les propositions d'améliorations,
- Élaboration d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales,
- Acquisitions foncières et travail sur le foncier pour acquérir le maximum d'espace limitrophe,
- Concertation avec les habitants du quartier : appel à idées, incitation au fleurissement (installation de bacs, concours fleuri... sur les parcelles privées bordant la rivière),
- Lancement d'un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre des travaux (passerelle, cheminement doux, aménagements paysagers, fresque murale...),
- Programmation des travaux.

Quelles réalisations opérationnelles?

Qu'est-ce qui fonctionne?
Qu'est-ce qui mériterait d'être amélioré?

Contexte - Problématiques - Enjeux

La rivière Épinette récupère un bassin versant conséquent. Par le passé, elle fut canalisée pour protéger la population des inondations. Aujourd'hui, elle a l'aspect d'une gaine technique bétonnée avec un mince filet d'eau ; les ponctions, en amont, ayant largement réduit son débit. Pourtant, depuis quelques années, l'absence de moyens pour la curer engendre le débordement de son lit lors d'événements pluvieux importants. Traversable sur de rares points, elle s'apparente plutôt à une coupure entre les quartiers. Un bâti dégradé et un manque d'entretien des abords renvoient une image d'abandon comme si le centre ville tournait le dos à sa rivière. La rivière est devenue un élément relégué, dénaturé.

Objectifs visés

Il s'agit de redonner à la rivière une qualité urbaine, rendre sa traversée vivante entre les quartiers tout en se préservant des risques. Il sera nécessaire d'assurer un écoulement fluide jusqu'à la mer. En travaillant sur le foncier de part et d'autre, il sera possible de concevoir un aménagement paysager offrant un aspect plus verdoyant et fleuri. La rivière Épinette acquerra ainsi de nouvelles vocations : vocation de lien, vocation de parcours récréatif.

Pourquoi intervenir?

Actions principales - Recommandations

- Embellissement des abords par du fleurissement,
- Création d'une passerelle piétonne,
- Installation de lieux de convivialité avec mobilier urbain,
- Maintien des commerces de bouche (snack, boulangerie, pizzeria...),
- Destruction des îlots insalubres,
- Élargissement du trottoir pour la création d'un cheminement doux avec éclairage public,
- Piétonnisation d'une partie de la rue des Amours,
- Lutte contre l'ensablement de l'exutoire,
- Requalification de l'amont de la rivière au niveau du stade.

Avec qui?
Avec quel financement?
Avec quel accompagnement?

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de la Trinité	ODE DEAL CAP Nord Autorité environnementale EPFL EDF / SMEM Parc Naturel	Riverains (SMHLM, hôpital) Ecole atelier 6-12 ans Commerçants Cantine	ODE GEMAPI DETR CTM PNM



AXE 1

Vers un centre-ville attractif et accueillant

FICHE-ACTION n°1	Repenser l'attractivité du front de mer
FICHE-ACTION n°2	Affirmer la force économique du centre-ville
FICHE-ACTION n°3	Aménager le quai Roche et le front de mer jusqu'au fort Ste-Catherine

FICHE-ACTION n°1 | **Repenser l'attractivité du front de mer**

Diagnostic en images



Une succession d'aménagements



Des espaces d'envergure de qualité



Des équipements monumentaux délaissés



Un espace public encombré



Une forte présence du stationnement



Une mobilité piétonne entravée



Un panorama grandiose



Une attractivité nocturne indéniable

AXE 1 - Vers un centre-ville attractif et accueillant



FICHE-ACTION n°1 — Repenser l'attractivité du front de mer

THÉMATIQUES
- Se déplacer, se promener,
- Aménager les espaces publics,
- Valoriser le patrimoine, le paysage urbain,
- Développer les commerces et services,
- Exploiter le potentiel touristique.

TEMPORALITÉ
Moyen terme

MODE DE RÉALISATION
- En régie
- Maîtrise d'œuvre externe

Méthodologie du projet

• Diagnostic des usages du front de mer (en fonction des temps de la journée, de la semaine et de l'année),
• Concertation avec les services en charge du transport scolaire, du transport urbain et des taxicos en vue de mutualiser leurs espaces de stationnement,
• Concertation avec les commerçants du front de mer,
• Recherche foncière et immobilière pour l'implantation d'un espace de divertissement en soirée,
• Définition des espaces d'intervention,
• Lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre,
• Réalisation des travaux.

Contexte - Problématiques - Enjeux

Ouvrage d'envergure, aménagé dans les années 90, le front de mer de la Trinité est un des plus grands de Martinique. Il permet d'affirmer la plage des Raisiniers comme résolument urbaine et d'accueillir des évènements, du plus modeste au plus grandiose. Il est toujours très apprécié, comme l'atteste sa fréquentation en soirée et le week-end ainsi que la présence d'ambulants.
Cependant, vingt ans après sa conception, les usages et pratiques ont évolué. Certains équipements et monuments présentent des signes d'essoufflement (fontaine rarement en eau, skatepark détruit, podium non fonctionnel), la cohérence de l'ensemble est amoindrie par la multiplication des espaces et des usages et la déambulation piétonne n'est plus sécurisée sur tout le linéaire : absence d'éclairage public, coupure par des espaces de stationnement.

Objectifs visés

Il s'agit d'accompagner la mutation du front de mer afin qu'il corresponde aux usages actuels et aux nouvelles attentes.
Tout d'abord, en garantissant qu'il soit le support d'une promenade piétonne animée, familiale, sportive et sécurisée entre la plage et le marché tout en conservant sa capacité à accueillir de l'événementiel.

Actions principales - Recommandations

• Implantation de bornes foraines (eau et d'électricité) et d'éclairage public sur l'ensemble du linéaire,
• Implantation de toilettes publiques,
• Rationalisation des usages par une diminution du nombre de séquences différentes (monuments, skatepark, fontaines, mutualisation des espaces de stationnement),
• Réouverture de la vue sur la baie grâce à la démolition de certains éléments urbains,
• Amélioration du fonctionnement du podium (concentration du public, articulation avec les autres espaces d'animations, embellissement côté océan, ...),
• Aménagement d'une déambulation piétonne sécurisée, en particulier pour les enfants,
• Développement d'espaces de restauration (installation de carbets / extension des terrasses, ...).

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de La Trinité	EDF / SMEM Martinique Transport (CTM) Taxis collectifs Services de transport scolaire	Commerçants du front de mer (en particulier restaurateurs) Vendeurs ambulants Riverains	DETR Plan de convergence

FICHE-ACTION n°2 | **Affirmer la force économique du centre-ville**

Diagnostic en images



Des locaux commerciaux dégradés



Une image commerciale à travailler



Croiser attractivité commerciale et enjeux patrimoniaux



L'artère commerçante fragilisée



Le choix de centres commerciaux urbains



Des pôles commerciaux attractifs



Des linéaires commerciaux vacants





Réinvestir le bâti traditionnel



FICHE-ACTION n°2

Affirmer la force économique du centre-ville

THÉMATIQUES

- Se déplacer, se promener,
- Aménager les espaces publics,
- Développer les commerces et services,
- Exploiter le potentiel touristique.

TEMPORALITÉ
Moyen terme

MODE DE RÉALISATION
- En régie
- Maîtrise d'œuvre externe

Méthodologie du projet

• Diagnostic de la situation économique du centre-ville (évolution des chiffres d'affaires, du nombre de commerces, de la part du tourisme…),
• Diagnostic de l'impact du stationnement payant,
• Construction d'une stratégie collective avec les commerçants,
• Recensement des locaux commerciaux vacants et accompagnement à la location / installation.

Contexte - Problématiques - Enjeux

Parmi les bourgs et centres-villes de Martinique, celui de Trinité possède une armature commerciale d'importance avec la présence de deux centres commerciaux insérés en milieu urbain dense et la présence de nombreux commerces et services principalement le long de la rue du front de mer et de la rue Joseph Lagrosillière.
Ces activités rencontrent aujourd'hui des difficultés comme l'attestent la vacance d'un certain nombre de locaux et la situation financière difficile des commerçants.
Sans véritable diagnostic partagé, chaque acteur invoque des facteurs différents pour expliquer cette situation : ouverture de la ZAC du BAC, interdiction de traverser le bourg pour les taxis collectifs, vétusté et manque de dynamisme de l'offre commerciale, instauration du parking payant, etc.

Objectifs visés

L'objectif principal est de redonner un dynamisme commercial au centre-ville de Trinité. Tout d'abord grâce à une amélioration du confort du consommateur, que ce soit dans sa mobilité (du stationnement à l'entrée dans le commerce), dans la lisibilité de l'offre ou encore sa diversité. Ensuite par la captation, même partielle, du flux important de visiteurs de la presqu'île de la Caravelle.

Actions principales - Recommandations

• Création d'une instance de concertation officielle et régulière entre municipalité et commerçants,
• Structuration des commerçants et mise en place de plans de formation (mise en valeur vitrines, …
• Diversification de l'offre commerciale : restaurant (sur le quai Roche, dans le musée des cultures, …), restauration rapide et saine, salle de sport / fitness, boutique d'artisanat, boutique touristique, pressing, librairie, boutique de chaussures, hôtel, ...
• Implantation d'une locomotive commerciale (supermarché ?),
• Point d'écaillage et amélioration de la voie d'eau au niveau du marché aux poisons de la Crique,
• Gestion du stationnement payant: campagne de communication et d'information auprès des commerçants, présentation d'exemples réussis,
• Mise en place d'une signalétique (pré-enseignes collectives).

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de la Trinité CCIM CAP Nord	CCIM CAP Nord DIECCTE	Commerçants Association des commerçants du Galion	Actions de la future Agence nationale de la cohésion des territoires

FICHE-ACTION n°3 Aménager le quai Roche et le front de mer jusqu'au fort Sainte-Catherine

Diagnostic en images



Un espace de travail et de vie pour les pêcheurs



Une ambiance particulière



Une plage urbaine à valoriser



Une organisation à assainir



Des accès à la plage à récupérer et à révéler



Une protection du littoral inappropriée



Un habitat «les pieds dans l'eau» menacé



Une emprise foncière valorisable



FICHE-ACTION n°3

Aménager le quai Roche et le front de mer jusqu'au fort Sainte-Catherine

THÉMATIQUES
- Se déplacer, se promener,
- Aménager les espaces publics,
- Développer les commerces et services,
- Exploiter le potentiel touristique,
- Préserver l'environnement, intégrer les risques naturels,
- Valoriser le patrimoine, le paysage urbain.

TEMPORALITÉ
- Moyen terme

MODE DE RÉALISATION
- Maîtrise d'œuvre externe

Contexte - Problématiques - Enjeux

L'implantation dans une baie naturelle participe, par la mise en scène qu'elle permet et l'envergure qu'elle lui confère, à l'identité et à l'attractivité du centre-ville de Trinité. Si une partie du littoral urbain est aujourd'hui aménagée, la portion entre la sous-préfecture et le fort Sainte-Catherine reste peu valorisée. Les constructions y sont implantées de manière quasi-continues et parfois directement sur le trait de côte. Ce dernier devient difficilement accessible alors même qu'il concentre un certain nombre d'enjeux : ensablement des exutoires des canaux d'eaux pluviales, dépôt de sargasses, vulnérabilité à la hausse du niveau des mers, manque de visibilité de petites plages urbaines.
De plus, le manque d'entretien de la plage urbaine et son invisibilité justifie des aménagements individuels qui menacent de remettre en cause sa capacité à être un espace public de qualité.
Enfin, le quai Roche, occupé par un parking et en partie privatisé par des installations de pêche décrépites, est «grignoté» par l'avancée de l'océan. Les dispositifs de protection mis en place restent précaires.

Objectifs visés

L'urgence est d'apporter une réponse au recul du trait de côte et de faciliter l'accès au littoral pour son entretien (ensablement, décomposition des sargasses). Cette action comprend l'aménagement de la plage urbaine et de son accessibilité.
L'ouverture du quai Roche par la réalisation d'un aménagement de qualité en lien avec l'activité de pêche existante est à traiter dans un second temps.

Méthodologie du projet

• Lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude de risque et des mesures de protection du littoral entre la sous-préfecture et le fort Sainte-Catherine,
• Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la protection et la valorisation du littoral urbain trinitéen : confortement végétal, enrochement, ...
• Lancement d'un marché de travaux de protection et de valorisation du littoral urbain.

Actions principales - Recommandations

• Protection du littoral depuis la sous-préfecture jusqu'au fort Sainte-Catherine,
• Maintien de perméabilité dans le tissu urbain et aménagement d'accès terrestres pour l'entretien des exutoires et du littoral,
• Réorganisation des installations de pêche du quai Roche et ouverture au public : raccordement électrique, implantation d'un local technique, nettoyage du quai, ouverture d'un restaurant de produits de la mer,
• Nettoyage, entretien et signalisation de la plage urbaine et de ses accès terrestres.

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de la Trinité	DEAL Direction de la mer CAP Nord CTM Agence des 50 pas ODE	Riverains Associations environnementales Pêcheurs	

FICHE-ACTION n°3 | **Aménager le quai Roche et le front de mer jusqu'au fort Sainte-Catherine**



FICHE-ACTION n°3

Aménager le quai Roche et le front de mer jusqu'au fort Sainte-Catherine





AXE 2

Pour une reconquête des formes urbaines héritées

FICHE-ACTION n°1	Restructurer et réinvestir l'îlot du cinéma
FICHE-ACTION n°2	Réhabiliter le bâti dégradé et reconstruire sur les friches urbaines

FICHE-ACTION n°1 **Restructurer et réinvestir l'îlot du cinéma**

Diagnostic en images



Une église amoindrie par son environnement urbain



Du petit patrimoine bâti traditionnel



Des qualités urbaines menacées



Une ambiance urbaine dégradée



De nombreuses friches et ruines



Une trame urbaine forte



Un traitement inapproprié des limites du cimetière

AXE 2 - Pour une reconquête des formes urbaines héritées



FICHE-ACTION n°1 Restructurer et réinvestir l'îlot du cinéma

THÉMATIQUES

- Proposer un habitat adapté,
- Aménager des espaces publics,
- Valoriser le patrimoine, le paysage urbain,
- Optimiser les ressources foncières,
- Développer les commerces et les services.

TEMPORALITÉ
- Moyen et long termes

MODE DE RÉALISATION
- Maîtrise d'ouvrage externe

Méthodologie du projet

• Diagnostic foncier et acquisitions foncières,
• Étude géotechnique de qualification de l'aléa liquéfaction,
• Diagnostics technique et patrimonial des bâtiments existants : qualité urbaine, conditions de réhabilitation,
• Élaboration de préconisations constructives afin d'encadrer les opérations individuelles et les programmes collectifs,
• Allotissement de certaines parties de l'îlot et lancement d'un appel à projet promoteur / concepteur,
• Programmation des travaux.

Contexte - Problématiques - Enjeux

Au contact de l'église et du cimetière, bordé par la rue F. Clerc, un des plus anciens axes de Trinité anciennement très commerçant (artisans et petits métiers), cet îlot de près de 5 000 m² regroupe un nombre important de bâtiments dégradés et/ou vacants ainsi que des friches urbaines.
Il participe d'un alignement intéressant permettant une mise en scène paysagère avec un double débouché visuel sur la mer et les mornes boisés. Il contient et est entouré de plusieurs bâtiments d'intérêt architectural, cases traditionnelles de bourg et bâtiments modernistes.
Enfin, il s'inscrit dans un secteur de la ville avec une véritable qualité d'espace public, une trame viaire orthogonale forte et des îlots urbains caractérisés par des cours intérieures en partie végétalisées.

Objectifs visés

Cet îlot mérite d'être intégralement réaménagé au service d'un véritable renforcement des qualités urbaines du quartier de la Citerne : mise en scène de l'église, conservation du petit patrimoine bâti, maintien de l'identité de la rue et de la force de la trame urbaine, renforcement de l'animation commerciale de la rue F.Clerc.
Cette intervention doit permettre un retour de population au centre-ville avec la création de logements neufs ou réhabilités de qualité.

Actions principales - Recommandations

• Élaboration de prescriptions pour maintenir sur rue un front bâti à l'alignement, avec respect des gabarits (max R+2 avec balcon) et installation de commerces en RDC,
• Programmation de la démolition / la réhabilitation raisonnée avec conservation du petit patrimoine bâti,
• Construction de logements neufs à destination des jeunes actifs, jeunes familles et seniors,
• Création d'un espace public à destination des familles au pied de l'église et participant à sa mise en scène,
• Maintien d'une végétalisation des cœurs d'îlots.

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de la Trinité Promoteurs Particuliers EPFL	EPFL DEAL Bailleurs sociaux CAP Nord BRGM EDF / SMEM CAUE Architecte-conseil de l'État	Habitants Riverains (commerçants, église)	LBU, crédit d'impôts DETR CTM (subvention fondations profondes,...)

AXE 2 - Pour une reconquête des formes urbaines héritées

FICHE-ACTION n°1	Restructurer et réinvestir l'îlot du cinéma



AXE 2 - Pour une reconquête des formes urbaines héritées

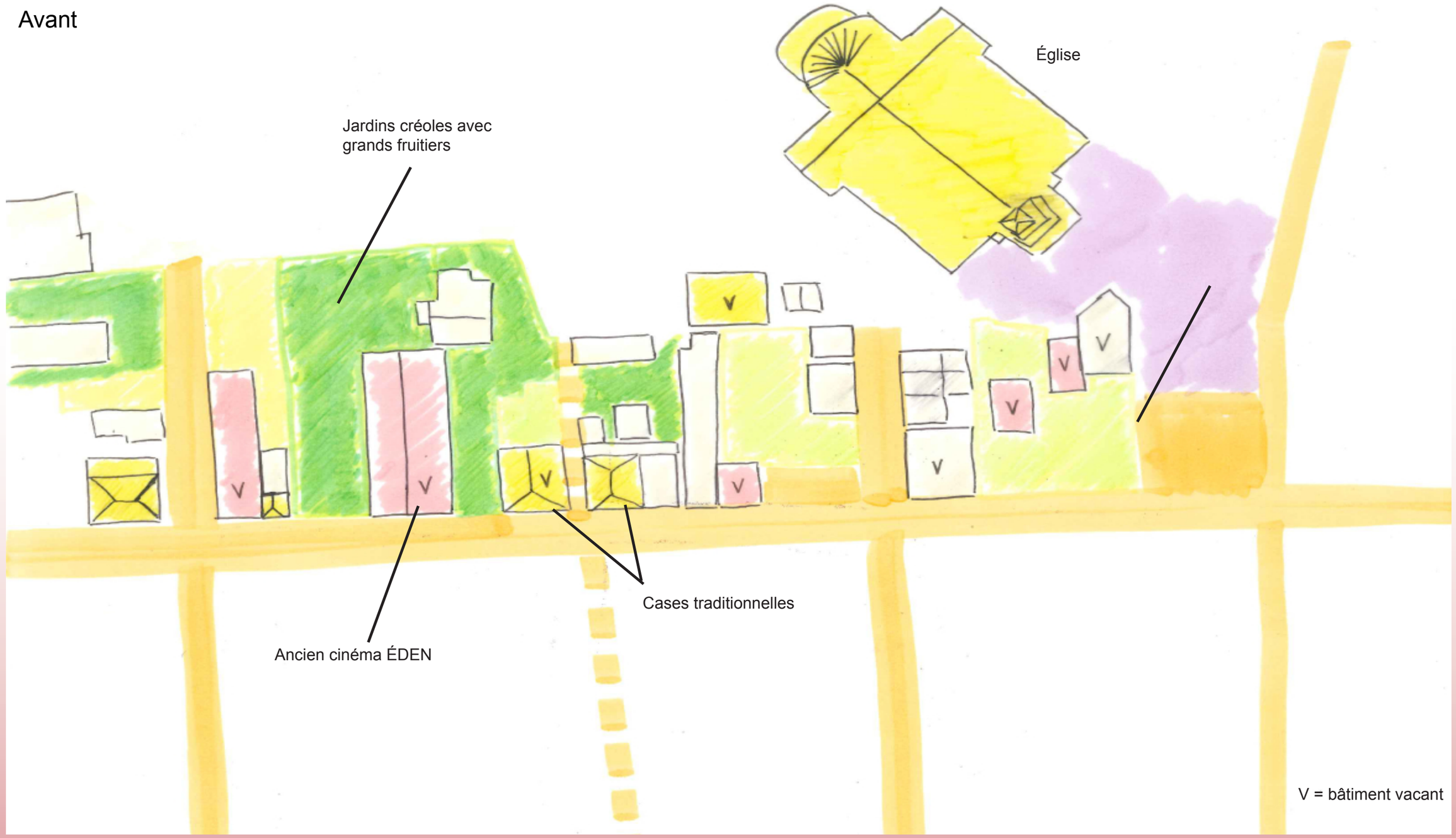
FICHE-ACTION n°1	Restructurer et réinvestir l'îlot du cinéma



AXE 2 - Pour une reconquête des formes urbaines héritées

FICHE-ACTION n°1	Restructurer et réinvestir l'îlot du cinéma

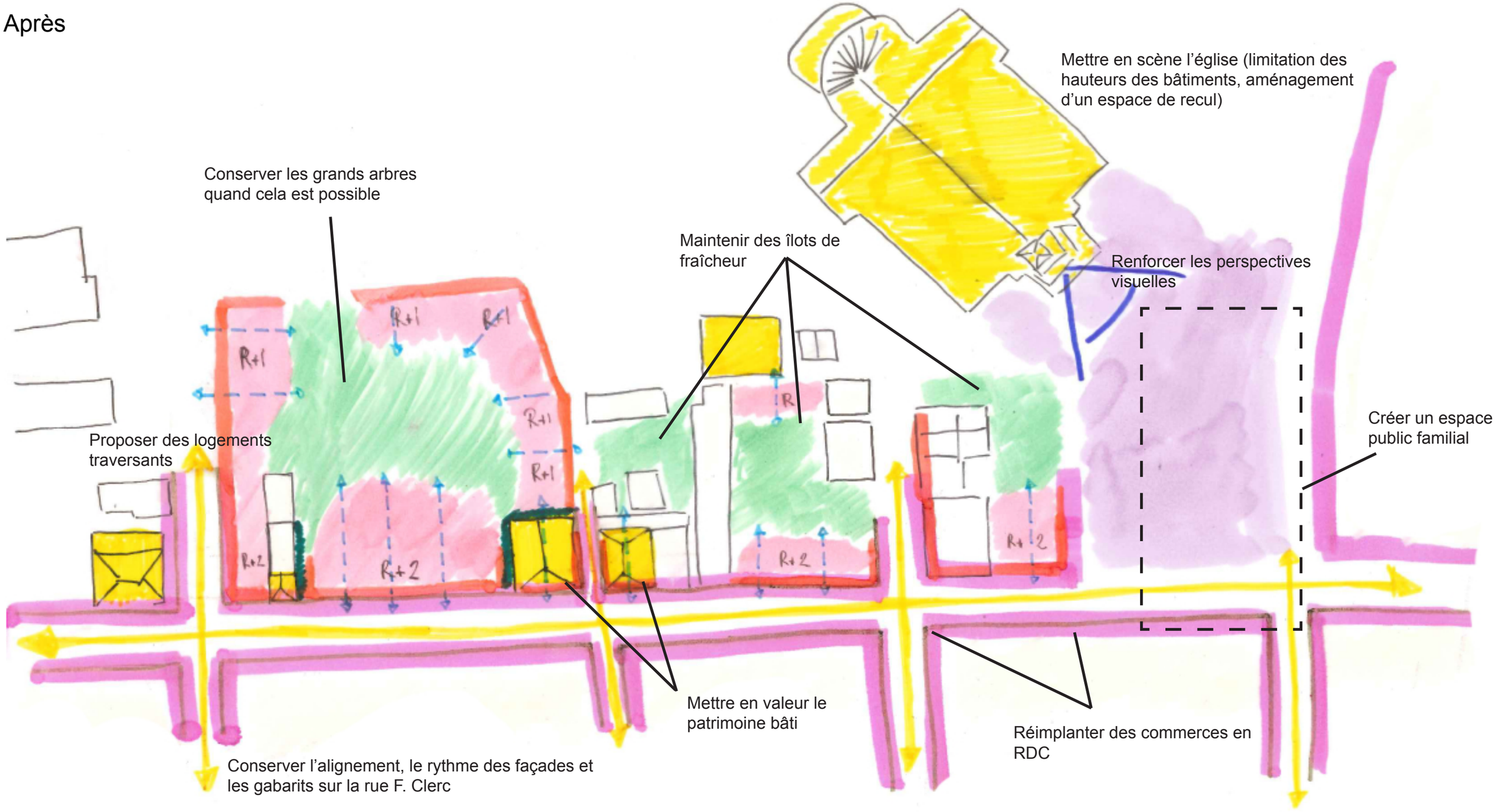
Avant



AXE 2 - Pour une reconquête des formes urbaines héritées

FICHE-ACTION n°1	Restructurer et réinvestir l'îlot du cinéma

Après



FICHE-ACTION n°3 **Réhabiliter le bâti dégradé et reconstruire sur les friches urbaines**

Diagnostic en images



Des bâtiments «repère» qui impactent fortement l'ambiance urbaine



Des bâtiments publics à entretenir



Du petit patrimoine bâti traditionnel qui se dégrade



Des réhabilitations au service de la qualité de vie





Des réhabilitations réussies sur du bâti traditionnel et contemporain



Des démolitions à envisager



FICHE-ACTION n°3

Réhabiliter le bâti dégradé et reconstruire sur les friches urbaines

THÉMATIQUES
- Proposer un habitat adapté,
- Valoriser le patrimoine, le paysage urbain,
- Optimiser les ressources foncières.

TEMPORALITÉ
- Court / Moyen terme

MODE DE RÉALISATION
- Maîtrise d'œuvre externe pour les démarches foncières
- Accompagnement et suivi pour les constructions-réhabilitations

Méthodologie du projet

• Recensement des bâtiments dégradés et/ou vacants ainsi que des dents creuses et regroupement dès que possible,
• Affectation d'une destination à chacune des opportunités foncières ou immobilières,
• Mise en place d'une stratégie d'amélioration de l'habitat ou de constructions neuves : accompagnement des propriétaires privés, préemption ou expropriation et revente à des porteurs de projets.

Contexte - Problématiques - Enjeux

Le centre-ville de Trinité est caractérisé par une ambiance urbaine créée par la trame de ses rues et la succession ininterrompue des constructions sur des linéaires importants. La présence de petit patrimoine bâti ordinaire, maisons de ville en bois ou immeubles modernistes, renforce ces qualités. Ces constructions promeuvent une certaine qualité de vivre en ville, avec le maintien d'espaces végétalisés en fond de parcelle ayant un rôle d'agrément et de tampon thermique.
Les interruptions bâties trop fréquentes et visiblement subies, à l'image des dents creuses, ou la présence des bâtiments dégradés diminuent cette cohérence. Leur multiplication dévalorise l'expérience urbaine et réduit l'attractivité du centre-ville.
Si des opérations de réhabilitation privée existent, et méritent d'être valorisées, cette dynamique semble trop faible pour permettre d'inverser la tendance.
De plus, certaines constructions neuves, au gabarit, aux implantations et au style architectural peu respectueux de l'existant, participent à cette confusion.

Objectifs visés

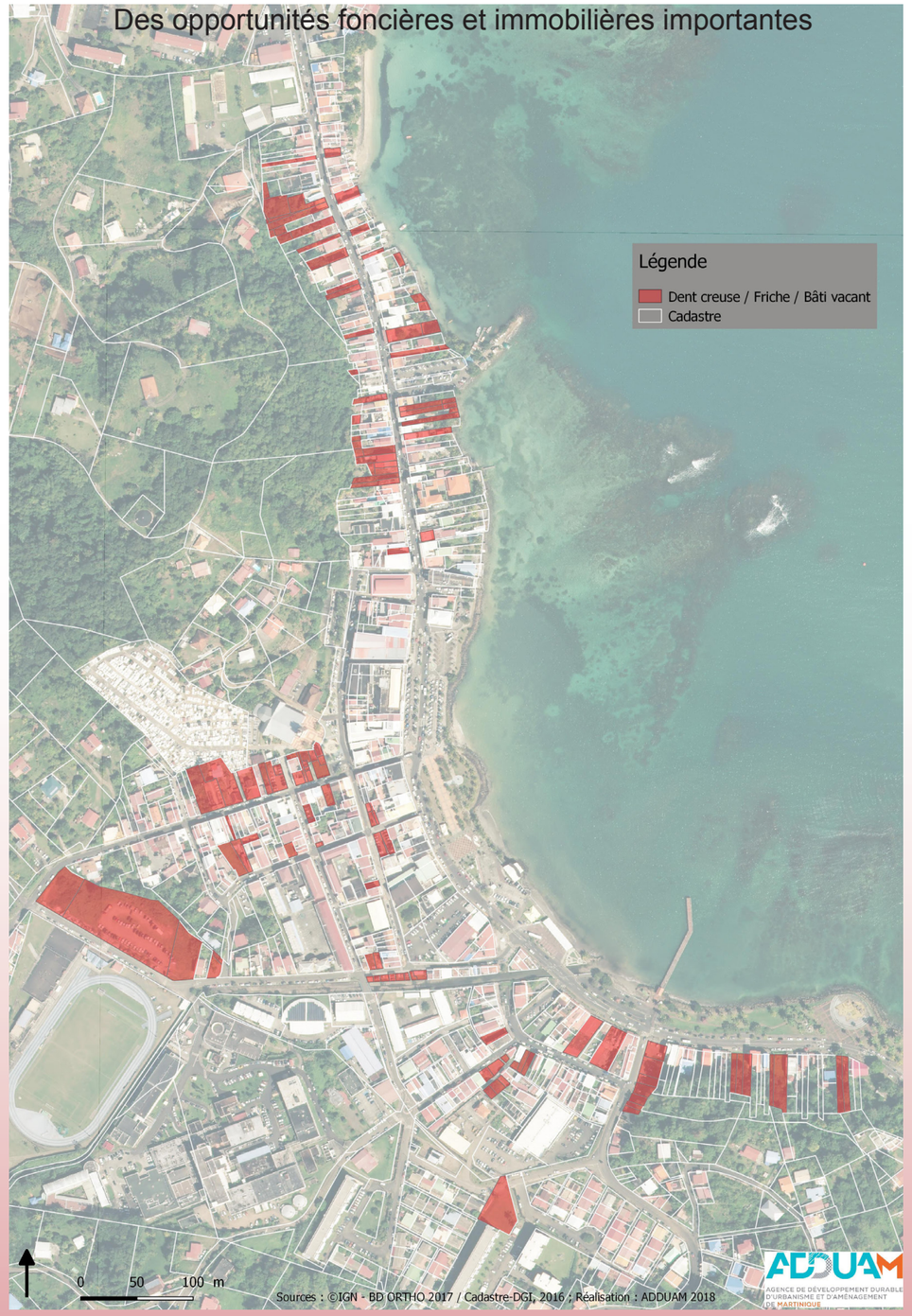
Il s'agit de maintenir les qualités urbaines du centre-ville de La Trinité par une amélioration des bâtiments dégradés et l'implantation, quand cela est pertinent, de nouvelles constructions avec des exigences de qualité de vie et d'insertion dans la trame urbaine.

Actions principales - Recommandations

• Mobilisation des pouvoirs de police du maire : arrêté de biens vacants sans maître, d'abandon manifeste, préemption,
• Lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : mise en place d'une équipe de suivi-animation, mobilisation des opérateurs sociaux, sollicitation d'opérateurs privés,
• Inscription des gisements fonciers recensés et pour lesquels les propriétaires dans un Protocole d'Intervention Foncière,
• Élaboration de cahiers des préconisations architecturales,urbaines et paysagères pour la réhabilitation et la construction neuve.

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de Trinité Propriétaires privés Opérateurs Bailleurs sociaux EPFL	DEAL CTM EPFL DAC Fondation du patrimoine ADEME CAUE Opérateurs sociaux	Propriétaires	Anah AAH Aides de la CTM à la réhabilitation Fondation du patrimoine / aides de la DAC

FICHE-ACTION n°3 **Réhabiliter le bâti dégradé et reconstruire sur les friches urbaines**



Il existe en Martinique de nombreux exemples de réimplantation de logements ou d'activités en centre-ville. Ainsi, des opérations de constructions neuves, cohérentes avec les architectures et les gabarits des bâtiments environnants, permettent de faire revenir de la population ou de l'animation en centre-ville, tout en renforçant ses qualités urbaines. De plus, dans un territoire avec des taux de vacance et de dégradation importants, l'amélioration permet d'envisager la remise sur le marché d'un nombre de logements ou de locaux conséquent.

Cette piste est d'autant plus intéressante qu'elle constitue un moyen vertueux d'intervenir : économe en énergie, respectueux, employant des TPE/PME, etc.

Ces interventions apparaissent comme des réponses particulièrement adaptées aux enjeux du centre-ville de Trinité : disponibilités foncières et immobilières importantes, trame urbaine de grande qualité, bâtiments patrimoniaux, etc.



Logement social intégré au tissu urbain (St-Pierre)



Immeuble moderne réhabilité en logement social (FdF)

FICHE-ACTION n°3 — Réhabiliter le bâti dégradé et reconstruire sur les friches urbaines





Maisons traditionnelles réhabilitées (Vauclin)







Un maison de ville, un petit collectif et une ancienne école réhabilités en logement social (Fort-de-France)



AXE 3

Vers une mobilité douce et partagée

FICHE-ACTION n°1	**Concevoir le centre-ville comme support de parcours piétons**
FICHE-ACTION n°2	**Aménager la rue commerçante Joseph Lagrosillière**

FICHE-ACTION n°1 Concevoir le centre-ville comme support de parcours piétons

Diagnostic en images



Du stationnement sauvage grévant l'espace public



Un espace public dédié à la voiture



Des trottoirs étroits et encombrés



Des ruelles piétonnes peu valorisées



Des trottoirs inadaptés au piéton



Un maillage de ruelles piétonnes



Une circulation piétonne protégée et apaisée



Contexte - Problématiques - Enjeux

En tant que pôle administratif et économique, la Trinité attire quotidiennement un nombre conséquent de visiteurs, la plupart motorisés. Afin de gérer cet afflux de véhicules, la municipalité a développé une politique ambitieuse de gestion de l'automobile : nombre important de places de parking, mise en place du stationnement payant, création d'un réseau de transport urbain. Pour autant, des ralentissements et des difficultés de stationnement perdurent.
Une réponse complémentaire à cette question de mobilité automobile est le développement d'une mobilité piétonne. D'autant que le centre-ville de Trinité possède des atouts en la matière avec l'existence de nombreuses rues piétonnes et une topographie particulièrement plane.

Objectifs visés

Il s'agit de mettre en œuvre les conditions propices au développement des déplacements piétons depuis les espaces de stationnement d'entrée de ville jusqu'aux commerces, services et équipements. Au-delà des externalités positives induites sur la santé ou sur l'environnement, cette évolution peut conduire à un désengorgement du centre-ville et à une libération de la place prise par la voiture au profit d'autres usages créateurs de qualité de vie.

THÉMATIQUES
- Se déplacer, se promener,
- Aménager les espaces publics,
- Valoriser le patrimoine, le paysage urbain,
- Préserver l'environnement,
- Optimiser les ressources foncières,
- Exploiter le potentiel touristique.

TEMPORALITÉ
Court et moyen terme

MODE DE RÉALISATION
- En régie
- Maîtrise d'œuvre externe

Méthodologie du projet

• Diagnostic du fonctionnement des parkings, ruelles piétonnes existantes et de l'accessibilité des rues,
• Mise en œuvre d'un plan accessibilité voirie espaces publics ,
• Prospection foncière (parking et ruelle piétonne),
• Acquisitions foncières / mise en place de servitudes,
• Concertation avec les commerçants, les riverains et les écoles pour la piétonnisation de rues et l'embellissement des ruelles piétonnes,
• Conception d'une charte graphique pour la signalétique,
• Lancement d'une consultation pour les sujets les plus complexes (parking important, création de ruelle piétonne),
• Programmation des travaux.

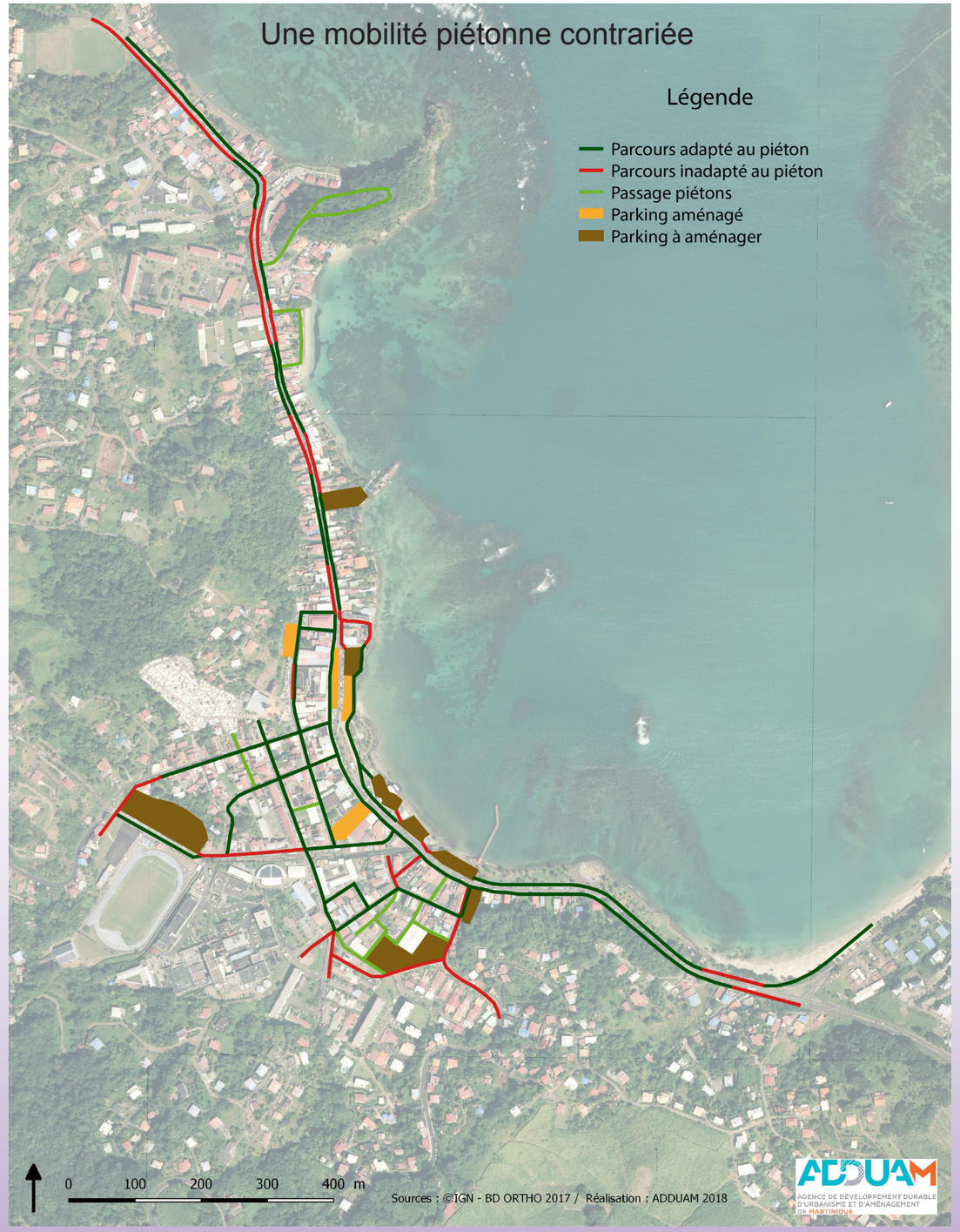
Actions principales - Recommandations

• Aménagement des venelles existantes (ombrage, embellissement, éclairage public) et adaptation des rues existantes,
• Aménagement des parkings : optimisation des places, paysagement, éclairage,
• Création / extension de parkings d'entrée de ville et de ruelles piétonnes, piétonnisation de rues,
• Création d'une signalétique piétonne depuis les entrées de ville,
• Développement d'une stratégie de communication autour du déplacement piéton: fascicule des itinéraires, visites découverte de la ville,
• Mise en place de mobilier urbain (aménagements pour vélos, poubelles, éclairage public, bancs, bornes de protection, ...),
• Amélioration de l'accessibilité des espaces (trottoirs et parkings en particulier) aux personnes handicapées,
• Réalisation d'abris bus et des poteaux d'arrêts,
• Mise en place de prises d'eau permettant le nettoyage des rues et trottoirs.

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de la Trinité	EPFL CAP Nord ADEME	Riverains Écoles Atelier 6-12 ans Commerçants Associations PMR et personnes âgées	ADEME CAP Nord

AXE 3 - Vers une mobilité douce et partagée

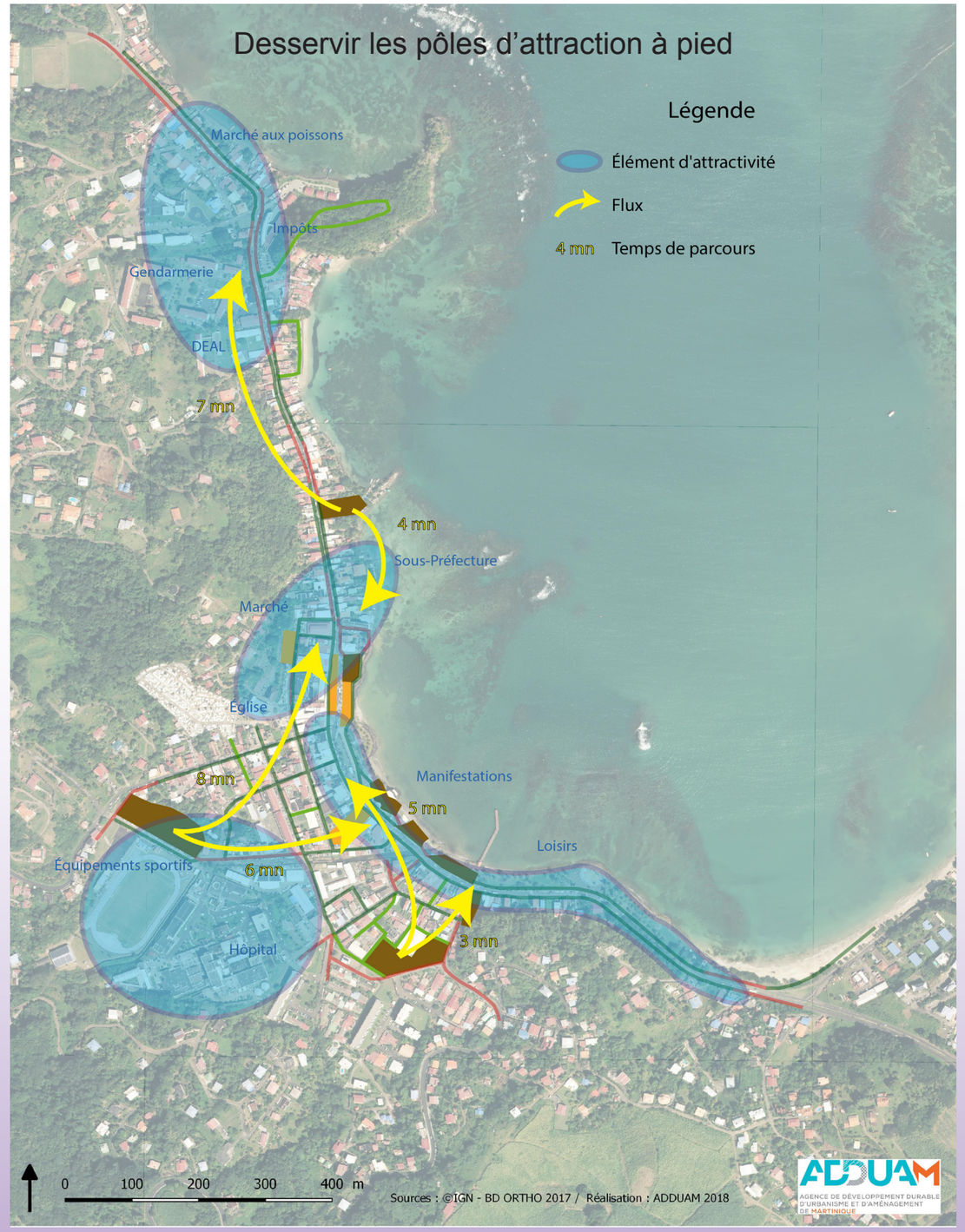
FICHE-ACTION n°1 | **Concevoir le centre-ville comme support de parcours piétons**



Alors même que les espaces dédiés au piéton apparaissent importants, les cartes diagnostics ci-contre montrent que les itinéraires entre parking et pôles d'attraction sont souvent discontinus. L'aménagement paysager des parkings ainsi que la mise en place d'une signalétique, des mesures peu onéreuses et à la mise en œuvre simple, permettraient de développer ces déplacements piétons et de désengorger le centre-ville.

AXE 3 - Vers une mobilité douce et partagée

FICHE-ACTION n°1 | **Concevoir le centre-ville comme support de parcours piétons**







Signalisation urbaine pour piétons



AXE 3 - Vers une mobilité douce et partagée

FICHE-ACTION n°1 | **Concevoir le centre-ville comme support de parcours piétons**



AXE 3 - Vers une mobilité douce et partagée

FICHE-ACTION n°1 | **Concevoir le centre-ville comme support de parcours piétons**



FICHE-ACTION n°2 Aménager la rue commerçante Joseph Lagrosillière

Diagnostic en images



Une circulation contrainte



Une forte présence de la voiture dans l'espace public



Du petit patrimoine bâti traditionnel



Des qualités urbaines menacées



Un linéaire commercial fragile



Une accessibilité non garantie



Une mobilité piétonne difficile



FICHE-ACTION n°2

Aménager la rue commerçante Joseph Lagrosillière

THÉMATIQUES
- Se déplacer, se promener,
- Aménager les espaces publics,
- Valoriser le patrimoine, le paysage urbain,
- Développer les commerces et services,
- Exploiter le potentiel touristique.

TEMPORALITÉ
Court et moyen terme

MODE DE RÉALISATION
- En régie
- Maîtrise d'œuvre externe

Méthodologie du projet

• Diagnostic de la rue : dimension, usages, affluence, ...
• Repérage des potentialités foncières susceptibles d'accueillir du stationnement ,
• Mise en place d'une concertation avec les riverains et les commerçants,
• Rédaction d'un cahier des charges pour l'aménagement de la rue,
• Lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre,
• Lancement d'un plan de communication préalable au durcissement des mesures de police.

Contexte - Problématiques - Enjeux

La rue J. Lagrosillière constitue l'un des trois quartiers originels de la commune de La Trinité. Elle structure de manière originale le centre-ville en étant, sur une distance de plus de 500 mètres, l'unique axe de circulation tant piéton que routier. La perspective qu'elle offre, son front bâti quasiment continu ainsi que la présence de nombreux commerces et administrations sur son linéaire, en font un des pôles d'attractivité du centre-ville et lui confère une ambiance résolument urbaine.
Ces qualités sont amoindries par la présence d'un nombre important de dents creuses, de bâtiments dégradés ou vacants et par des mobilités piétonnes et automobiles peu fluides. Sur de nombreuses portions du linéaire, les trottoirs sont sous-dimensionnés et grignotés par du mobilier urbain, des présentoirs de commerçants, des poubelles ou des voitures stationnées irrégulièrement. De plus, de nombreux conflits d'usages entre véhicules en transit et véhicules de livraison ou en recherche de stationnement longitudinal participent à la congestion régulière de la rue.
Enfin, l'obstruction visuelle des canaux et la privatisation d'accès au littoral, masquent l'océan depuis cette rue pourtant implantée dans une baie magnifique.

Objectifs visés

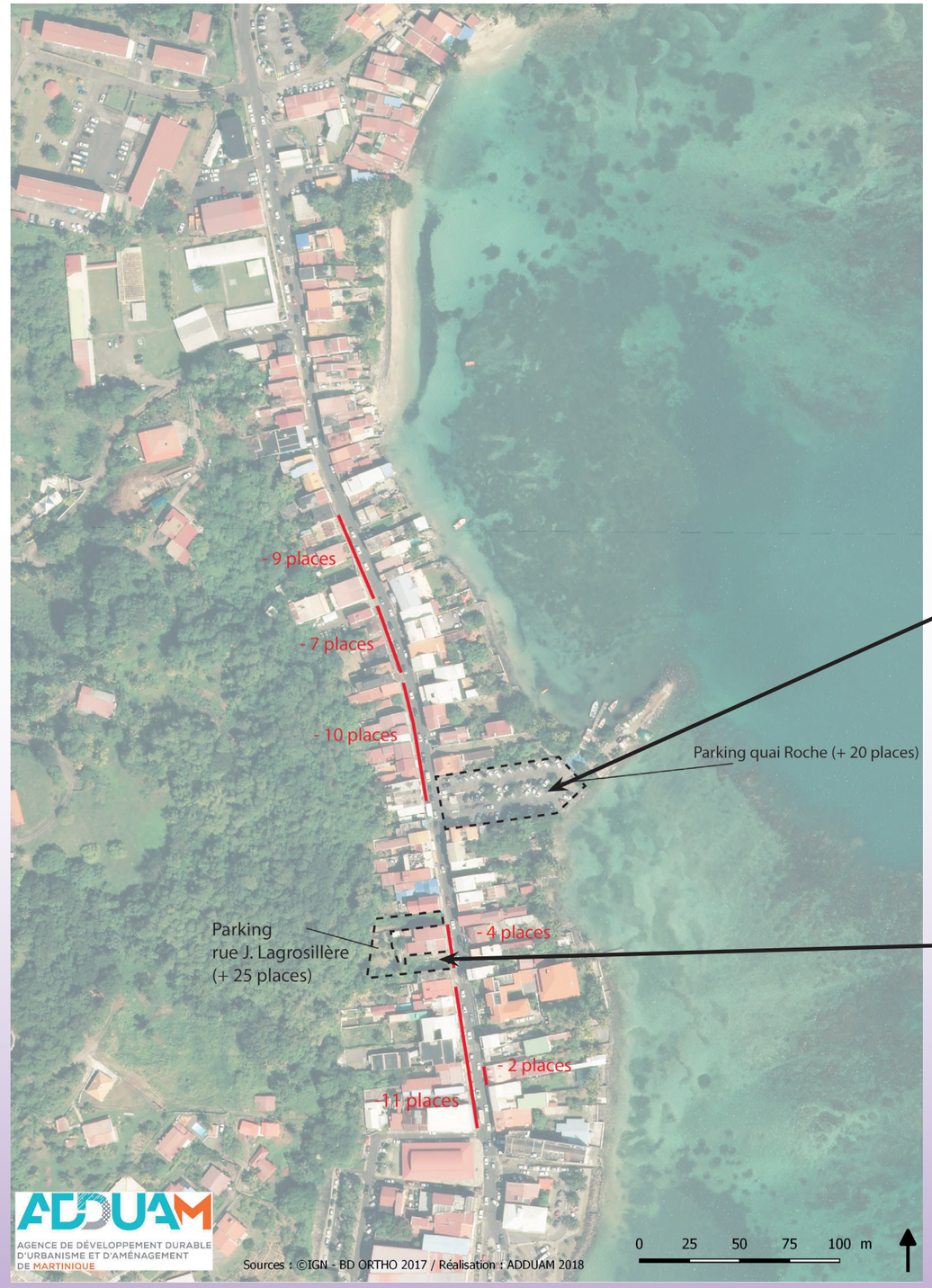
Améliorer la fluidité de la rue au bénéfice des modes actifs.
Renforcer le dynamisme commercial de la portion comprise entre le marché et le quai Roche.
Requalifier le cadre urbain par l'amélioration du bâti et le réinvestissement des dents creuses.

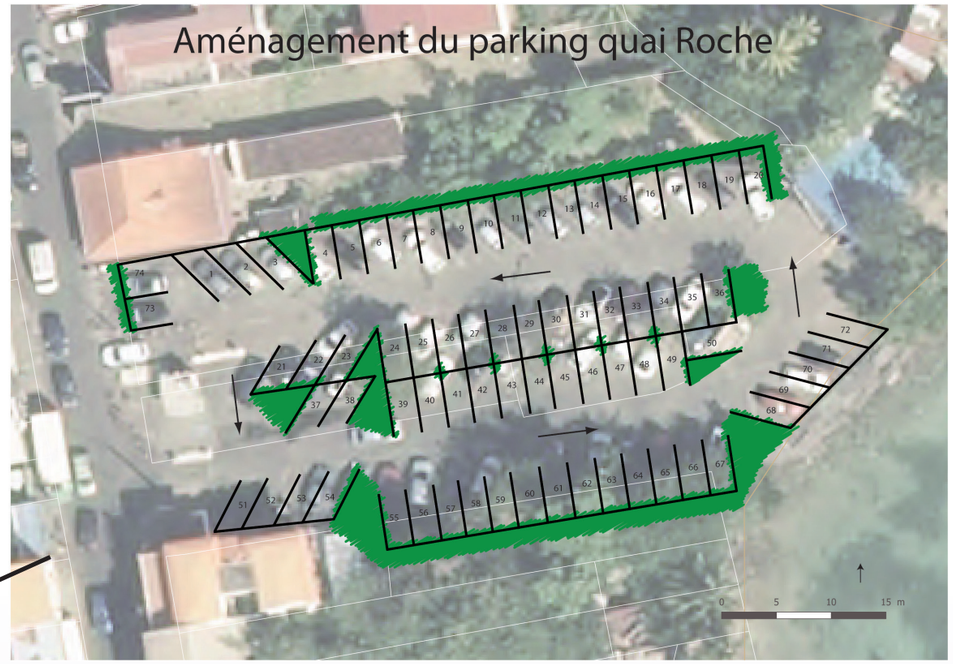
Actions principales - Recommandations

• Suppression de stationnement longitudinal au profit de l'agrandissement et du paysagement du parking du quai Roche et de la création de parkings dans des dents creuses,
• Création de zones dédiées à la livraison aux abords du marché,
• Utilisation du pouvoir de police du maire contre les stationnements sur trottoirs,
• Implantation d'arrêts de bus ou de taxicos sur la rue Lagrosillière,
• Concertation avec les commerçants,
• Aménagement des trottoirs (verdissement, élargissement, déplacement du mobilier urbain, ...) afin d'assurer un parcours piéton adapté sur toute la longueur de la rue
• Réouverture des canaux pour leur entretien et la vue sur l'océan.

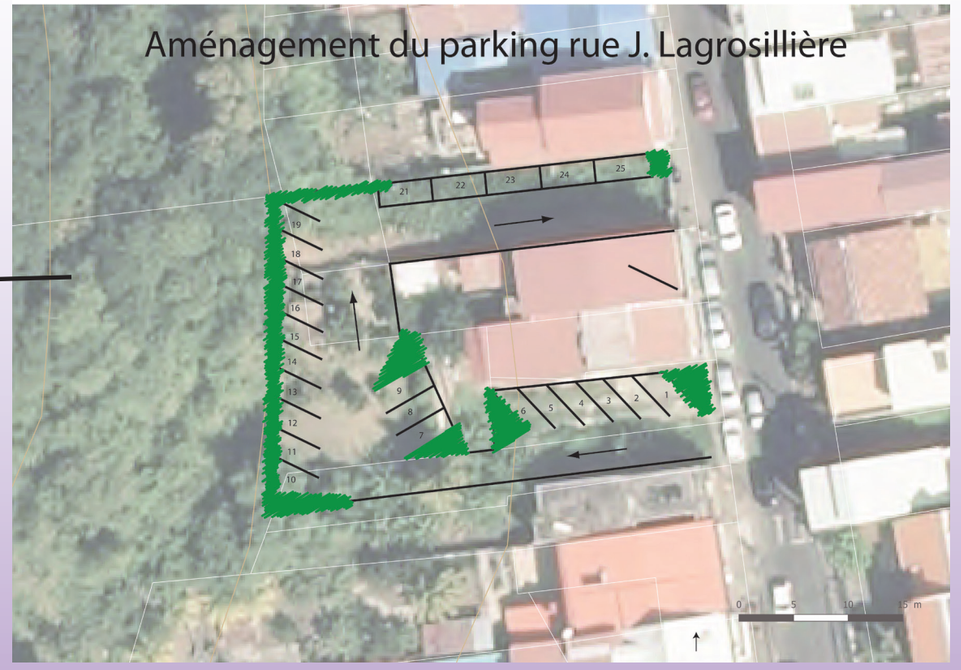
Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de la Trinité	Martinique Transport CTM ODE	Commerçants Riverains	Plan de convergence DETR ODE

FICHE-ACTION n°2 | **Aménager la rue commerçante Joseph Lagrosillière**



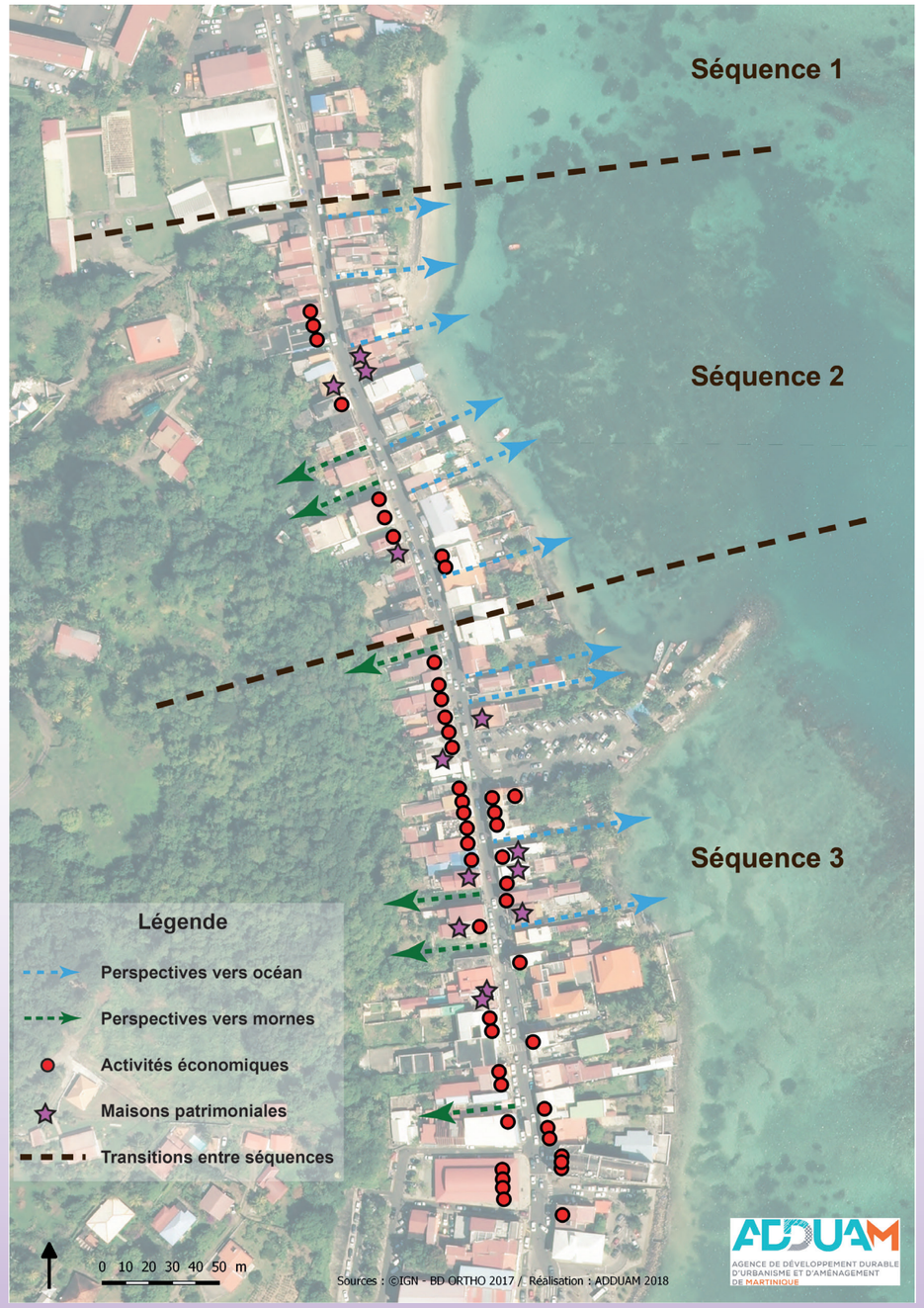


Simulation de capacité de places de parking supplémentaires sous condition d'acquisitions foncières et estimation de l'impact sur le stationnement longitudinal de la rue J. Lagrossillière

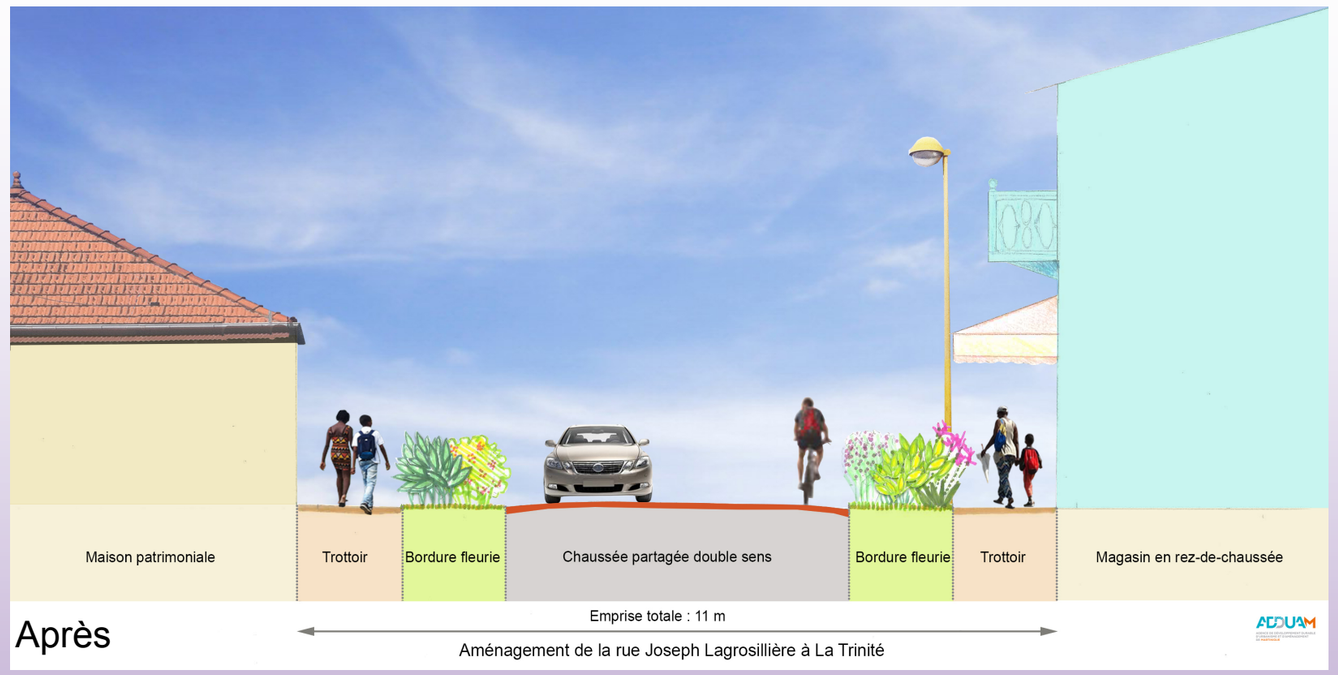


AXE 3 - Vers une mobilité douce et partagée

FICHE-ACTION n°2 | **Aménager la rue commerçante Joseph Lagrosillière**









AXE 4

Pour une nature créatrice de cadre de vie

FICHE-ACTION n°1 Révéler la rivière Crabe comme un patrimoine écologique

FICHE-ACTION n°2 Réinvestir les dents creuses par de petits espaces verts

FICHE-ACTION n°3 Aménager le fort St-Catherine comme un parc urbain

AXE 4 - Pour une nature créatrice de cadre de vie

FICHE-ACTION n°1 | **Révéler la rivière Crabe comme un patrimoine écologique**

Diagnostic en images



Vue sur la ripisylve perturbée par la signalétique



Panneaux publicitaires encadrant la traversée ; aucune signalétique mentionnant la rivière



Pont traversant la rivière ; vue directe sur le panneau de publicité



Un site offrant de l'ombre, investi de façon spontanée par les habitants



Richesse végétale de la rivière Crabe

AXE 4 - Pour une nature créatrice de cadre de vie

FICHE-ACTION n°1 Révéler la rivière Crabe comme un patrimoine écologique



THÉMATIQUES

- Se déplacer,se promener,
- Préserver l'environnement et intégrer les risques naturels,
- Exploiter le potentiel touristique,
- Sensibiliser au cadre de vie.

TEMPORALITÉ
Moyen terme

MODE DE RÉALISATION
- En régie
- Maîtrise d'œuvre externe

Méthodologie du projet

• Diagnostic de l'existant,
• Formation d'un groupe de travail pour mettre en place le contenu du projet,
• Protection de la ripisylve comme élément paysager remarquable au PLU,
• Lancement d'une gestion encadrée par un contrat de rivière,
• Organisation de journées découverte de la ripisylve animées par des professionnels,
• Organisation de classes vertes avec les enfants des écoles,
• Concertation avec les riverains pour les impliquer dans la mise en place d'une signalétique et de mesures d'entretien,
• Organisation de la médiatisation (plaquette d'information, application smartphone…),
• Programmation des travaux,
• Inscription dans un parcours de randonnée plus large et en lien avec la pointe Ste-Catherine.

Contexte - Problématiques - Enjeux

Aujourd'hui, la rivière Crabe est méconnue et peu visible. On l'aperçoit furtivement sur la droite lorsqu'on arrive en ville par le quartier de la Crique. Pourtant, si on y prête attention, on constate qu'elle constitue un lieu déjà investi par des pratiques spontanées (chaises installées par des habitants). En effet, ses berges arborées offrent de la fraîcheur et créent une ambiance végétale généreuse. Il suffit de pénétrer dans le sous-bois humide pour comprendre qu'il y a un enjeu écologique fort lié à la qualité de cet espace. Les activités de nature étant un centre d'intérêt en plein essor, la rivière Crabe et son épaisse ripisylve représentent un potentiel de projet évident.

Objectifs visés

En s'appuyant sur la ripisylve comme fil conducteur, il s'agira de faire découvrir la rivière Crabe en aménageant ses abords. Un parcours pédagogique, pour les enfants et les adultes, ayant comme thème la connaissance de la richesse faunistique et floristique de la rivière sera réalisé. Ce parcours pourra être pensé en connexion avec le parcours sportif revalorisé. Cela générera également du lien entre le quartier de Cosmy, la cité, la maternelle, etc… La rivière Crabe, réinvestie, deviendrait un support, non seulement pour sensibiliser le public à la valeur patrimoniale des ripisylves, mais également élargir l'intérêt touristique de la commune aux espaces naturels proches.

Actions principales

• Implantation, au niveau du pont, d'un panneau indiquant la présence de la rivière,
• Entretien des berges pour maintenir la qualité écologique de cette trame verte et bleue,
• Création d'un sentier (platelage bois) qui pourra alterner d'un côté et de l'autre des berges,
• Installation de petites passerelles en bois pour faciliter la traversée,
• Mise en valeur du site par des aménagements légers (bancs, signalétique pédagogique),
• Création de supports de communication et de médiatisation autour d'un parcours pédagogique,
• Création de poches d'eau plus en amont (animation et gestion de l'eau).

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de la Trinité	ODE DEAL CAP Nord ONF PNM	Riverains Ecoles Bailleur social	ODE PNM DETR GEMAPI

AXE 4 - Pour une nature créatrice de cadre de vie

FICHE-ACTION n°2 | **Révéler la rivière Crabe comme un patrimoine écologique**



AXE 4 - Pour une nature créatrice de cadre de vie

FICHE-ACTION n°2 | **Révéler la rivière Crabe comme un patrimoine écologique**



FICHE-ACTION n°2 **Réinvestir les dents creuses par de petits espaces verts**

Diagnostic en images



Dans l'épaisseur du centre-ville historique



Friche étroite entre deux maisons



Jardin abandonné, perspective verte



Friche étroite, dépôt sauvage



Le long de la rue Joseph Lagrosillière



Dent creuse utilisée pour du stationnement



Perspective vers la plage et un jardin privé



Perspective vers l'Océan

AXE 4 - Pour une nature créatrice de cadre de vie



FICHE-ACTION n°2 Réinvestir les dents creuses par de petits espaces verts

THÉMATIQUES

- Optimiser les ressources foncières,
- Aménager des espaces publics,
- Préserver l'environnement,
-Valoriser le paysage urbain,
- Sensibiliser, communiquer sur le cadre de vie.

TEMPORALITÉ
Court terme, moyen terme

MODE DE RÉALISATION
- En régie
- Maîtrise d'œuvre externe

Méthodologie du projet

• Diagnostic de l'existant (recenser les dents creuses),
• Acquisitions foncières et travail sur le foncier (emplacement réservé, déclaration d'utilité publique),
• Concertation avec les habitants du quartier : appel à idées, participation collective au fleurissement...,
• Mise en place d'accords avec les propriétaires pour obtenir une occupation temporaire de leur parcelle,
• Appel à participation des associations existantes ou création d'associations pour gérer les jardins partagés,
• Travail avec les écoles pour réaliser un projet de jardins pédagogiques,
• Conception des aménagements avec des solutions rapides et peu coûteuses.

Contexte - Problématiques - Enjeux

Le centre-ville de la Trinité présente de nombreuses dents creuses qui renvoient une image d'abandon peu valorisante. Aujourd'hui, la majorité de ces dents creuses font partie du foncier privé. La principale contrainte est donc juridique. Ces parcelles vides au sein du tissu bâti dense vont être amenées à subir des évolutions différentes selon leur taille et leur situation. Elles représentent deux catégories : celles ayant une surface suffisamment grande pour accueillir du bâti (habitats, équipements, structures économiques) et celles ayant une surface modeste. L'enjeu est de redonner une nouvelle fonction, même temporaire, à ces dents creuses.

Objectifs visés

Cette action s'inscrit dans l'objectif de favoriser la présence de la nature en ville, indispensable à la réalisation d'un cadre de vie agréable. Petits jardins publics de proximité, jardins partagés, vergers urbains, jardins pédagogiques, opérations de pré-verdissement pourraient trouver une place privilégiée dans les «délaissés urbains» du centre-ville. Ce maillage de dents creuses, réinvesties, apporterait fraîcheur et embellissement mais pourrait être aussi un support de sensibilisation à l'environnement pour les enfants.

Actions principales - Recommandations

• Identification des dents creuses selon leur vocation et la «main mise» possible sur le foncier,
• Réflexion sur la réversibilité de l'aménagement si l'occupation est temporaire (mobilier amovible, plantes en bacs qui peuvent être déplacées),
• Respect du Code Civil pour les distances de plantations,
• Choix de plantes à cycle court et de peu d'entretien (plantes annuelles, arbustes décoratifs...) permettant une remise en état plus facile du site initial,
• Pré-verdissement des parcelles les plus grandes, arbres de hautes tiges en fond de parcelle,
• Aménagement paysager (square public) ou création d'espaces verts expérimentaux (jardins pédagogiques) pour les parcelles les plus petites.

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de la Trinité	EPFL CAP Nord CTM ADEME DAC Agence des 50 pas ADDUAM	Associations Écoles Ateliers 6-12 ans Propriétaires fonciers Riverains Colsverts	ADEME CTM Entreprises privées Agence des 50 pas

AXE 4 - Pour une nature créatrice de cadre de vie

FICHE-ACTION n°2 | **Réinvestir les dents creuses par de petits espaces verts**



AXE 4 - Pour une nature créatrice de cadre de vie

FICHE-ACTION n°2 | **Réinvestir les dents creuses par de petits espaces verts**



FICHE-ACTION n°3 **Aménager le fort Sainte-Catherine comme un parc urbain**

Diagnostic en images



Présence d'arbres d'envergure



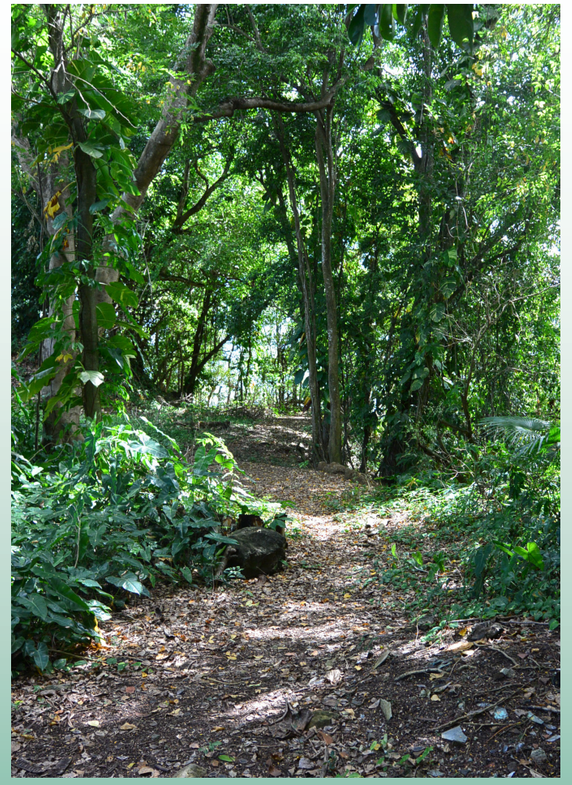
Ruines du fort qui disparaissent sous la végétation



Profil rocheux remarquable tombant dans l'océan



Un site à la géomorphologie singulière



Un sous-bois qui invite à la promenade





Des points de vue pour découvrir le paysage littoral

AXE 4 - Pour une nature créatrice de cadre de vie



FICHE-ACTION n°3 Aménager le fort Sainte-Catherine comme un parc urbain

THÉMATIQUES
- Se déplacer, se promener,
- Aménager des espaces publics,
- Préserver l'environnement,
- Valoriser le patrimoine, le paysage urbain,
- Sensibiliser, communiquer sur le cadre de vie,
- Exploiter le potentiel touristique.

TEMPORALITÉ
Court terme, moyen terme

MODE DE RÉALISATION
- En régie
- Maîtrise d'œuvre externe

Contexte - Problématiques - Enjeux

La pointe Sainte-Catherine fut le premier lieu d'implantation des Européens à la Trinité avec la construction d'un fort, dont il ne subsiste aujourd'hui que des ruines, classées monument historique.
Ce lieu chargé d'histoire constitue aujourd'hui un écrin vert au milieu de la ville avec des perspectives grandioses sur la centre-ville et le quartier de La Crique.
Le manque d'entretien, tant de l'espace que des vestiges historiques, le rend aujourd'hui pratiquement inaccessible et en fait un lieu oublié.

Objectifs visés

Il s'agit de reconnecter la pointe Sainte-Catherine à la ville et d'exploiter ses potentialités naturelles, historiques, culturelles et touristiques en lien avec les autres projets à proximité : prolongement de l'aménagement du front de mer et du quai Roche, valorisation de la rivière Crabe. Au cœur d'un micro-paysage forestier, la pointe St-Catherine pourrait devenir un véritable parc urbain, un lieu de «nature urbaine» très prisé. Sa morphologie et la diversité de ses ambiances sont à même d'inspirer et d'accueillir une diversité d'usages : repos dans la quiétude de l'ombre des grands arbres, jeux et apprentissage ludique de la nature pour les enfants, activités sportives liées à la santé, lecture du paysage littoral pour les amateurs de points de vue, découverte de l'histoire locale...

Méthodologie du projet

• Mise en place d'un chantier d'insertion pour la remise en état sommaire du site,
• Consultation de maîtrise d'œuvre pour la création d'un parcours pédestre sur la pointe Sainte-Catherine et l'aménagement muséographique du fort en association avec la DAC et l'Université des Antilles,
• Consultation pour la réalisation des travaux.

Actions principales - Recommandations

• Remise en état du site avec mise en valeur des ruines et création d'un parcours pédestre desservant la plage,
• Mise en place d'une signalétique indiquant la présence du monument historique, du parcours piéton et de la plage,
• Implantation de panneaux d'information sur l'histoire du fort,
• Mise en valeur des points de vue, création de belvédères,
• Mise en sécurité du site (garde corps en bois),
• Création de jeux pour enfants, cabanes (en bois),
• Création de points d'arrêt avec mobilier naturel (bancs en bois),
• Mise en place d'une programmation artistique et culturelle à l'intérieur des ruines.

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de la Trinité	RSMA DIECCTE (ACI) DEAL Université des Antilles	Associations environnementales	CTM

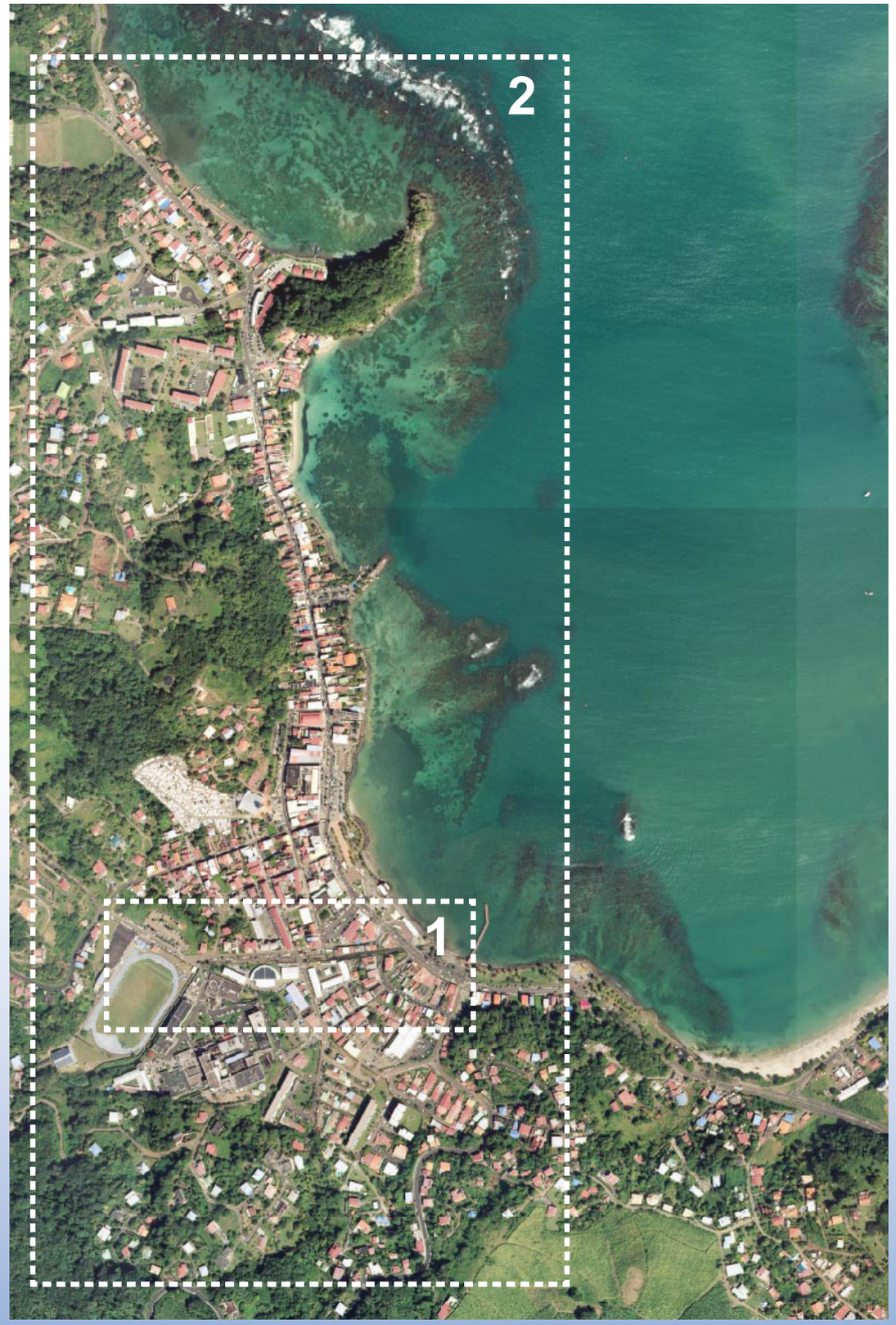
FICHE-ACTION n°3 | **Aménager le fort Sainte-Catherine comme un parc urbain**



AXE 4 - Pour une nature créatrice de cadre de vie

FICHE-ACTION n°3	Aménager le fort Sainte-Catherine comme un parc urbain





AXE 5

Vers un centre-ville magnifié par la présence de l'eau

FICHE-ACTION n°1	**Redonner sa place à la rivière Épinette dans la ville**
FICHE-ACTION n°2	**Gérer les eaux pluviales pour un bien être au centre-ville**

FICHE-ACTION n°1 **Redonner sa place à la rivière Épinette dans la ville**

Diagnostic en images



La rivière Épinette, vue en direction de l’Océan



Des commerces implantés contre la rivière



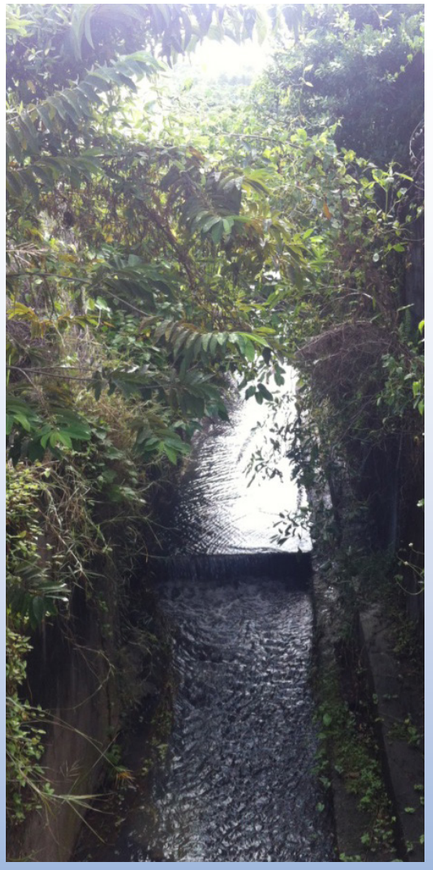
Emplacement de l’ancienne passerelle



Présence forte d’un petit bâti dégradé et vacant accolé à la rivière



Du stationnement de part et d’autre de la rivière



Réduite au niveau de l’hôpital



Petites maisons d’habitation le long de la rivière



Arrivée anecdotique de la rivière sur l’Océan

AXE 5 - Vers un centre-ville magnifié par la présence de l'eau



FICHE-ACTION n°1 **Redonner sa place à la rivière Épinette dans la ville**

Contexte - Problématiques - Enjeux

La rivière Épinette récupère un bassin versant conséquent. Par le passé, elle fut canalisée pour protéger la population des inondations. Aujourd'hui, elle a l'aspect d'une gaine technique bétonnée avec un mince filet d'eau ; les ponctions, en amont, ayant largement réduit son débit. Pourtant, depuis quelques années, l'absence de moyens pour la curer engendre le débordement de son lit lors d'événements pluvieux importants. Traversable sur de rares points, elle s'apparente plutôt à une coupure entre les quartiers. Un bâti dégradé et un manque d'entretien des abords renvoient une image d'abandon comme si le centre ville tournait le dos à sa rivière. La rivière est devenue un élément relégué, dénaturé.

Objectifs visés

Il s'agit de redonner à la rivière une qualité urbaine, rendre sa traversée vivante entre les quartiers tout en se préservant des risques. Il sera nécessaire d'assurer un écoulement fluide jusqu'à la mer. En travaillant sur le foncier de part et d'autre, il sera possible de concevoir un aménagement paysager offrant un aspect plus verdoyant et fleuri. La rivière Épinette acquerra ainsi de nouvelles vocations : vocation de lien, vocation de parcours récréatif.

THÉMATIQUES

- Se déplacer, se promener,
- Aménager les espaces publics,
- Préserver l'environnement et Intégrer les risques naturels,
- Exploiter le potentiel touristique.

TEMPORALITÉ

Moyen terme

MODE DE RÉALISATION

- En régie
- Maîtrise d'œuvre externe

Méthodologie du projet

• Diagnostic de l'existant,
• Mise en place d'un groupe de travail pour définir les nouveaux usages de la rivière et les propositions d'améliorations,
• Élaboration d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales,
• Acquisitions foncières et travail sur le foncier pour acquérir le maximum d'espace limitrophe,
• Concertation avec les habitants du quartier : appel à idées, incitation au fleurissement (installation de bacs, concours fleuri... sur les parcelles privées bordant la rivière),
• Lancement d'un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre des travaux (passerelle, cheminement doux, aménagements paysagers, fresque murale...),
• Programmation des travaux.

Actions principales - Recommandations

- Embellissement des abords par du fleurissement,
- Création d'une passerelle piétonne,
- Installation de lieux de convivialité avec mobilier urbain,
- Maintien des commerces de bouche (snack, boulangerie, pizzeria...),
- Destruction des îlots insalubres,
- Élargissement du trottoir pour la création d'un cheminement doux avec éclairage public,
- Piétonnisation d'une partie de la rue des Amours,
- Lutte contre l'ensablement de l'exutoire,
- Requalification de l'amont de la rivière au niveau du stade.

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de la Trinité	ODE DEAL CAP Nord Autorité environnementale EPFL EDF / SMEM Parc Naturel	Riverains (SMHLM, hôpital) Ecole atelier 6-12 ans Commerçants Cantine	ODE GEMAPI DETR CTM PNM

AXE 5 - Vers un centre-ville magnifié par la présence de l’eau

FICHE-ACTION n°1 | **Redonner sa place à la rivière Épinette dans la ville**



AXE 5 - Vers un centre-ville magnifié par la présence de l’eau

FICHE-ACTION n°1 | **Redonner sa place à la rivière Épinette dans la ville**



FICHE-ACTION n°2 | **Gérer les eaux pluviales pour un bien être au centre-ville**

Diagnostic en images



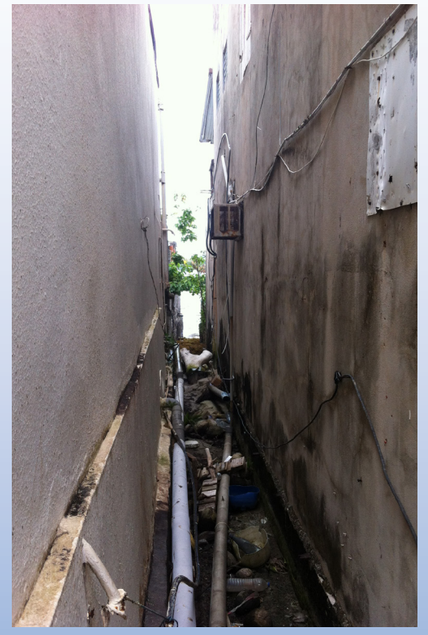




Un maillage de canaux d’évacuation des eaux pluviales dans le centre-ville historique : une présence de l’eau en filigrane







Un rythme de canaux perpendiculaires à la rue Joseph Lagrosillière : des perspectives furtives vers l’Océan

AXE 5 - Vers un centre-ville magnifié par la présence de l'eau



FICHE-ACTION n°2

Gérer les eaux pluviales pour un bien être au centre-ville

THÉMATIQUES

- Valoriser le patrimoine,
- Préserver l'environnement et Intégrer les risques naturels,
- Exploiter le potentiel touristique,
- Sensibiliser, communiquer sur le cadre de vie.

TEMPORALITÉ
Moyen terme

MODE DE RÉALISATION
- En régie
- Maîtrise d'œuvre externe

Méthodologie du projet

• Diagnostic de l'existant (recensement et cartographie précise des canaux, répertorier les rues les plus fragiles...),
• Élaboration d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales et portage au niveau de l'EPCI,
• Dans certains cas, acquisitions foncières et travail sur le foncier pour entretenir les abords des canaux,
• Concertation avec les habitants (ex pour la rue Lagrosillière),
• Accompagnement à la gestion de l'eau :
- sensibilisation à la récupération des eaux de pluie (pour les espaces publics, pour les propriétaires de jardins privés),
- développement de techniques alternatives (utilisation de matériaux perméables dans les aménagements, noues paysagères, jardins de pluie…).
• Programmation des travaux.

Contexte - Problématiques - Enjeux

Le centre-ville de la Trinité possède un réseau de canaux qui permettait de gérer les eaux pluviales. Autrefois, l'entretien des canaux était la priorité ; des îlotiers s'occupaient spécifiquement du curage. De plus, les exutoires entraient dans l'Océan et par le jeu du flux et du reflux étaient nettoyés. Aujourd'hui, avec la diminution des moyens, cet entretien est devenu compliqué. On assiste à un ensablement systématique des exutoires car les accès à la mer sont devenus difficiles. Enfin, se rajoute une inadéquation entre ce réseau de canaux anciens et une urbanisation croissante de la ville avec des voiries non aménagées pour la déviation des eaux supplémentaires. Le réseau de canaux devient peu à peu inaccessible, invisible et insuffisant perdant sa fonctionnalité face aux fortes pluies.

Objectifs visés

Cette action vise à améliorer l'entretien du réseau de canaux et de fossés pour réduire les conséquences du ruissellement. Il s'agira aussi de développer le rôle écologique et paysager des canaux. S'ils sont parfois peu visibles, ils font partie intégrante de l'identité de la ville. Le réseau de canaux, bien entretenu et mis en scène peut devenir un élément d'animation des espaces publics et un support de découverte du centre-ville. Cette action doit s'inscrire dans une stratégie globale de gestion des eaux pluviales (stockage, dérivation et ralentissement du transit des eaux, meilleure infiltration).

Actions principales - Recommandations

• Entretien plus régulier des canaux,
• Maintien des canaux à ciel ouvert : respecter leur présence en cas d'aménagement urbain,
• Embellissement des canaux ou fossés les plus importants par une végétalisation des abords,
• Accompagner une gestion des canaux de la rue Lagrosillière avec un projet de mise en valeur,
• Remise en état d'un canal collecteur en arrière de la rue Lagrosillière,
• Limitation de l'urbanisation sur les mornes dominants la ville et création d'ouvrages de gestion de l'eau (route avec noue paysagère) pour marquer la fin de l'urbanisation,
• Mise en place de panneaux de sensibilisation à la gestion de l'eau dans la ville.

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de la Trinité	ODE CAP Nord ADDUAM	Riverains Écoles Associations d'habitants	ODE

AXE 5 - Vers un centre-ville magnifié par la présence de l’eau

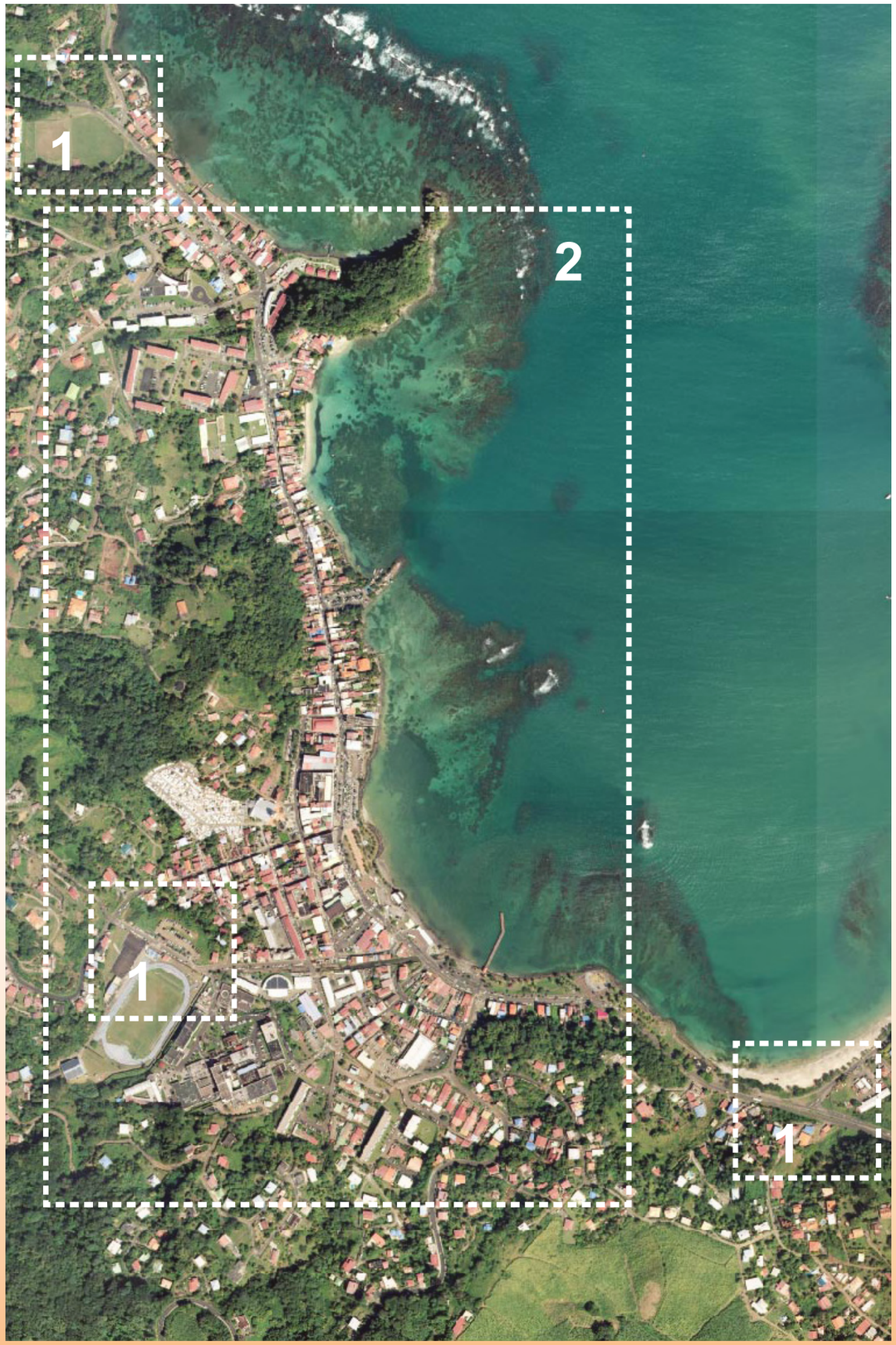
FICHE-ACTION n°2 | **Gérer les eaux pluviales pour un bien être au centre-ville**



AXE 5 - Vers un centre-ville magnifié par la présence de l'eau

FICHE-ACTION n°2 | **Gérer les eaux pluviales pour un bien être au centre-ville**





AXE 6

Vers un nouveau regard sur le centre-ville

FICHE-ACTION n°1 Embellir les entrées de ville comme symbole de bienvenue

FICHE-ACTION n°2 Travailler l’image et la médiatisation du centre-ville

FICHE-ACTION n°1 **Embellir les entrées de ville comme symbole de bienvenue**

Diagnostic en images



Entrée de ville Sud

Panneaux publicitaires gâchant la vue



Surlageur non aménagée



Début du Front de mer avec un espace clôturé



Entrée de ville Nord

Absence de signalétique claire ; petit patrimoine non mis en valeur



Panneaux publicitaires et dent creuse



Stationnement unilatéral et station essence



Entrée de ville Brin d'Amour

Forte présence du mur du stade et parking peu organisé



Stationnement unilatéral

AXE 6 - Vers un nouveau regard sur le centre-ville



THÉMATIQUES

- Se déplacer, se promener,
- Optimiser les ressources foncières,
- Aménager les espaces publics,
- Travailler l'image de la ville,
- Valoriser le paysage urbain.

TEMPORALITÉ

Moyen terme

MODE DE RÉALISATION

- En régie
- Maîtrise d'œuvre externe

Méthodologie du projet

• Diagnostic de l'existant : relevé des éléments positifs et négatifs, problématiques, dysfonctionnement,
• Acquisition des parcelles A550 et A615,
• Conception de l'aménagement global,
• Appel à projet pour la requalification de cette entrée de ville,
• Appel à projet pour la réalisation de la fresque ou mise en place d'un projet avec les écoles,
• Identification des lieux d'implantation de la nouvelle signalétique,
• Réalisation des travaux,
• Mise en place d'un RLP (Règlement Local de Publicité).

Contexte - Problématiques - Enjeux

Les entrées de ville de la Trinité sont aujourd'hui peu marquées. Elles sont peu lisibles à cause d'une absence de signalétique efficace. Elles sont altérées par l'abondance de panneaux publicitaires. Elles sont banalisées par leur aspect très routier. Enfin, ce sont souvent des lieux peu pensés pour le piéton qui se retrouve dans une situation de dangerosité. Pourtant, l'entrée de ville est un «marqueur» important car elle offre la première et la dernière image que l'on retient de la commune. Elle annonce et clôture la séquence urbaine de la traversée du centre-ville. Ce sont des lieux qui ont un rôle d'accueil majeur.

Objectifs visés

L'objectif est de signaler clairement les entrées de ville (entrées Nord, entrée Sud, entrée Brin d'Amour) de façon plus attractive et plus visuelle. En se fondant sur une lecture attentive des lieux, chaque entrée de ville pourrait être paysagée selon ses particularités et ses contraintes. La création d'une signalétique commune «Bienvenue à la Trinité» serait un point fort à mettre en place.

Actions principales - Recommandations (entrée Brin d'Amour)

• Élargissement et requalification du parking pour une meilleure optimisation de l'espace : parking pour l'hôpital à différencier du parking pour les usagers du centre-ville,
• Paysagement du parking avec des arbres à fleurs pour offrir de l'ombrage et une ambiance colorée,
• Création d'un trottoir côté parking avec une bande végétale minimisant l'impact visuel des voitures,
• Connexion du parking avec le centre-ville par des cheminements piétons,
• Suppression du stationnement côté stade et élargissement du trottoir avec plantation d'une bande végétale décorative protégeant le piéton de la route,
• Habillage du mur du stade par une fresque dessinée par les enfants des écoles ou par des artistes,
• Repenser l'éclairage public avec des lampadaires moins routiers,
• Installation d'une signalétique pour indiquer des parcours piétons vers les lieux principaux (commerces, services, administration).

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de la Trinité	CTM DEAL CAUE PNM ADDUAM	Ecoles Associations des commerçants Hôpital Associations sportives	DETR Plan de convergence Aides culturelles et patrimoniales

AXE 6 - Vers un nouveau regard sur le centre-ville

FICHE-ACTION n°1 | **Embellir les entrées de ville comme symbole de bienvenue**

Entrée Brin d’Amour



AXE 6 - Vers un nouveau regard sur le centre-ville

FICHE-ACTION n°1 | **Embellir les entrées de ville comme symbole de bienvenue**

Entrée Brin d'Amour



AXE 6 - Vers un nouveau regard sur le centre-ville

FICHE-ACTION n°2 | **Travailler l'image et la médiatisation du centre-ville**

Diagnostic en images









De nombreux événements à valoriser







AXE 6 - Vers un nouveau regard sur le centre-ville



FICHE-ACTION n°2 — Travailler l'image et la médiatisation du centre-ville

THÉMATIQUES
- Exploiter le potentiel touristique,
- Valoriser le patrimoine, le paysage urbain,
- Se déplacer, se promener.

TEMPORALITÉ
Court et moyen termes

MODE DE RÉALISATION
- En régie
- Maîtrise d'œuvre externe

Contexte - Problématiques - Enjeux

Au sein du Nord-Atlantique, le centre-ville de La Trinité possède de nombreuses exclusivités qui devraient la désigner comme capitale culturelle de cette micro-région : médiathèque, maison de la culture, plage urbaine, front de mer d'envergure, etc. C'est aussi le lieu de tenue des marchés aux poissons et aux fruits et légumes les plus dynamiques.

L'existence d'un monument historique, une véritable connaissance de son histoire grâce à un service d'archives communales et la présence de bâti traditionnel sont autant d'atouts pour imaginer des parcours patrimoniaux dans le centre-ville. Le festival de la chanson créole et celui de la bande dessinée ou encore le Rabourag sont aussi des évènements à même de conférer un rayonnement régional au centre-ville.

L'identité culturelle forte de la commune pourrait aussi être mis à profit : lieu de naissance de La Perfecta, commune emblématique du trempage, course de yoles.

Pour autant, à l'image des courses de chevaux du Galion qui ont disparu, ce foisonnement culturel, cette animation intense ne trouve que peu d'écho. La fréquentation passée des espaces publics est regrettée et le centre-ville ne parvient pas à capter le flux de touristes de la presqu'île de la Caravelle.

Objectifs visés

Donner une visibilité forte au centre-ville de La Trinité tant au niveau régional que touristique.

Construire une image marquante du centre-ville à travers une stratégie de marketing territorial.

Méthodologie du projet

• Pour le musée des cultures :
- Rédaction d'un cahier des charges et lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre.

• Pour le marketting territorial :
- Désignation d'un référent au sein des cadres municipaux,
- Construction d'un groupe projet avec des partenaires extérieurs (habitants, professionnels, ...),
- Identification des atouts compétitifs du territoire et des publics cibles potentiels.

• Pour les parcours patrimoniaux
- Recensement des points d'intérêt,
- Définition des parcours,
- Mise en place d'une signalétique et de plaquette,
- Organisation d'événements de découverte.

Actions principales - Recommandations

- Mise en place d'un site internet fonctionnel,
- Communication auprès des guides et opérateurs touristiques,
- Création de parcours patrimoniaux et historiques,
- Création d'un équipement culturel «locomotive» (musées des cultures),
- Valorisation des spécificités culturelles (yoles, trempage, courses de chevaux),
- Élaboration d'un plan de médiatisation des évènements phares (festivals de la chanson créole et de la bande dessinée, Rabouraj).

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de la Trinité	DAC Opérateurs touristiques CMT Archives départementales	Habitants	DAC CTM

Étude réalisée dans le cadre de Programme Partenarial 2018

En partenariat avec :

Avec le soutien financier particulier de :

Document réalisé sous la direction de :
Joëlle **TAÏLAMÉ**

Chefs de projet :
Fañch **KERGUÉLEN**

Équipe projet :
Tatiana **BOUCHER**
Fañch **KERGUÉLEN**
Joëlle **TAÏLAMÉ**

Collaborateurs :
Guy **LAFONTAINE**
Yannick **MATHURINA**
Damien **THÉODOSE**

Remerciements :
M. **BIAS**
Mme **COURJOL**
Mme **FAUCHARD**
Mme **FLORINE**
Mme **FRANCOIS**
M. **GALVA**
Mme **GÉGAL**
Mme **GODER**
M. **GUYARD**
M. **LOUIS**
M. **MARLIN**
Mme **RAMASSAMY**
Mme **SOROKINE**
M. **VITULIN**

Photos non créditées : photothèque ADDUAM

ADDUAM
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DE MARTINIQUE
3 RUE SCHOELCHER
97200 FORT-DE-FRANCE
T. +596 71 79 77
F. +596 72 59 27
www.aduam.com